



HÉBERGEMENT "BORA-BORA"



HORS DES SENTIERS BATTUS



HÉBERGEMENT "SAUTERELLE"



Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#322 PRINTEMPS 2025



SAINT-JEAN-EN-ROYANS
DU VERCORS À LA PROVENCE



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvieille, mort pour la liberté.

Association laïque dite "groupement des campeurs universitaires de France", le GCU regroupe toutes les personnes partageant ses valeurs fondatrices humaines, laïques, solidaires et conviviales, acceptant sa conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative et adhérant sans restriction à ses statuts, son règlement intérieur et ses consignes de fonctionnement.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris
Tél. : +33 (0)1 47 63 98 63
www.gcu.asso.fr • gcu@gcuf.fr

Directeur de la publication : Ludovic Broussaud

Directeur-adjoint de la publication : Didier Bonnaire

Rédacteur en chef : Nicolaas van der Toorn

Conception graphique : Casimage Productions

info@casimageproductions.com

Coordination : Laurence Tramaux

Réalisation graphique : Olivier Fer

Dessin édito et quiz : Patrick Deubelbeiss

Impression : Imprimerie Vincent

Photo de couverture : C. Philippon

Dépôt légal : 4^e trimestre 2025
ISSN 1776-6877

Ce numéro a été tiré à 16 000 exemplaires.
Cette revue sera diffusée largement au-delà de nos adhérents.

Les photos ont été mises à disposition du GCU par leur auteur et toutes reproductions sont interdites.
Photos non contractuelles.

Anciens présidents :

Albert Taste (1937-1957)

Maurice Fusibet (1957-1968)

Jacques Beck (1968-1986)

Hubert Roverc'h (1986-2000)

Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

Président d'honneur : Jean-Louis Chevalier

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claire Bazin

Vice-présidents : Philippe Martinez, Patrick Dubois

Secrétaire général : Yannick Dereep

Trésorier : Denis Dvorsak

Autres membres du bureau :

Alain Chartier

Gilbert Grandpierre

Jacqueline Serin-Tinon

Autres membres du CA :

Didier Bonnaire

Ludovic Broussaud

Alain Canonge

Corinne Haydn

Sophia Lamri

Virginie Lamulle

Thierry Lecerf

Gérard Lefèbvre

Frédéric Orel

Pascal Pallez



Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#322 PRINTEMPS 2025

3 ÉDITO

4 INFOS

10 ÉCHOS DES CAMPINGS

14 PARTENARIAT

Yoga summer camp

15 HORS DES SENTIERS BATTUS

Les gorges de la Sioule

16 CAMPING NATURE

Châtillon-en-Diois

18 CAMPINGS PARTENAIRES

19 INTERVIEW

Jérôme Baudson, champion de course d'orientation

20 ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

23 PARTENARIAT

Ecodair et Dell

24 ADMINISTRATION

Convocation AG 2025

Compte rendu du conseil d'administration

Règlement intérieur des campings

31 CARNET & PETITES ANNONCES

PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Pour paraître dans la revue été 2025,
les articles et les photos doivent parvenir
au secrétariat du GCU avant le 28 mars 2025.

○ Pour envoyer vos textes et photos :
gcu@gcuf.fr

Merci d'indiquer les nom et prénom de l'auteur de vos photos.



OBJECTIF JEUNES !

Offrir une expérience inoubliable et enrichissante.

PAR CLAIRE BAZIN, PRÉSIDENTE

L'été dernier, lors de la journée forum, nous avons débattu sur "l'accueil des jeunes". Le camping apporte une expérience de vie unique, enrichissante et surtout accessible. Notre offre pensée pour les jeunes s'inscrit dans cette vision.

Les jeunes trouvent au GCU un environnement propice aux rencontres. Ici, les amitiés se nouent. Le cadre convivial et bienveillant permet à chacun de s'exprimer et de partager des moments inoubliables.

La réflexion s'est engagée pour créer des "zones de loisirs" dans nos campings dans la mesure du possible. Ces espaces conviviaux permettraient aux jeunes de profiter d'activités collectives sans créer de tensions avec les autres campeurs, dans un esprit de plaisir partagé et de respect mutuel.

Au-delà du divertissement, le camping au GCU est une expérience formatrice : gérer son budget, organiser ses journées, s'inscrire dans un cadre collectif... C'est aussi une école de l'écologie, avec une sensibilisation aux gestes responsables pour préserver les espaces naturels.

Sachons innover pour répondre aux attentes des jeunes !



NOUVELLES DISPOSITIONS : FORMULE GARAGE MORT ET OCCUPATION TEMPORAIRE

PAR DIDIER BONNAIRE

Le garage mort permet à un adhérent de laisser son installation en basse et très basse saison sur un emplacement entre un ou plusieurs séjours sans occupation. Il débute obligatoirement par une nuitée facturée. Seuls les emplacements non réservables sont disponibles. À l'issue de la période de garage mort, si l'installation reste sur l'emplacement occupé dans le cadre de cette formule, le tarif appliqué sera au minimum d'un emplacement + une personne adulte.

Les campings concernés et les périodes ainsi que la redevance appliquée pour chaque nuit déclarée en garage mort sont précisés dans la revue Plein Air et Culture et/ou sur notre site Internet. La présence sur le camping d'un Trésorier (salarié ou bénévole) est obligatoire pour que l'occupation temporaire avec garage mort soit possible. Lors de la présence effective (occupation temporaire sur le camping) le service de jour doit

être assuré par l'un des occupants de la parcelle. Le service de jour est à renouveler pour chaque période d'occupation de 21 jours. Chaque changement d'occupation de l'emplacement (occupation temporaire ou garage mort) doit être signalé au Trésorier. Entre deux séjours l'installation doit être mise en sécurité. Les câbles de raccordement électriques peuvent rester branchés sur les bornes de distribution.

À chaque fin de période d'occupation temporaire, les occupants d'une installation doivent quitter l'emplacement avant 22 h 00, faute de quoi une nuitée sera appliquée.

Le GCU n'est pas responsable en cas de problème ou d'incident survenu pendant cette période sur l'installation.

Attention : le garage mort n'est pas un service de gardiennage ou d'hivernage.

Le WiFi dans les campings GCU : un équilibre à trouver

PAR PHILIPPE MARTINEZ

Le WiFi dans les campings est un sujet souvent débattu et parfois source de polémique. Le GCU est conscient que les attentes en matière de connectivité ont évolué avec le temps. Cependant, il est important de rappeler les valeurs de notre association et d'expliquer les choix stratégiques et financiers qui nous guident sur ce sujet.

UN CAMPING TOURNÉ VERS LA NATURE ET LE PARTAGE

Les campings GCU se démarquent par leur engagement à offrir un mode de vie en harmonie avec la nature. Depuis sa création, l'association promeut des séjours simples, authentiques et conviviaux. Nos adhérents choisissent le GCU pour son cadre naturel et son esprit associatif, loin des standards luxueux et ultra-connectés des campings haut de gamme. En conséquence, nous ne cherchons pas à rivaliser avec ces infrastructures, qui investissent massivement pour proposer des services connectés tels que le streaming et le télétravail.

DES INVESTISSEMENTS MESURÉS ET ÉTHIQUES

Investir dans des infrastructures WiFi de haute qualité représenterait un coût important pour notre association, tant pour l'installation initiale que pour l'entretien, la maintenance et les abonnements. Nous préférons utiliser ces ressources pour entretenir et améliorer nos campings. Cette gestion responsable des fonds reflète notre priorité : servir les intérêts collectifs et respecter les valeurs de simplicité et d'accessibilité qui caractérisent le GCU.

DES RESPONSABILITÉS ET UNE UTILISATION ENCADRÉE

Fournir une connexion WiFi implique aussi des responsabilités légales. Pour prévenir toute utilisation non conforme aux bonnes mœurs, le GCU utilise le logiciel Alcasar, qui permet une authentification sécurisée et une traçabilité en cas de demande des autorités. Tout usage détourné des ressources informatiques du GCU, qu'il s'agisse d'installations non autorisées ou d'utilisations abusives, peut entraîner des sanctions, y compris des poursuites et des exclusions de l'association.

DES SOLUTIONS INDIVIDUELLES POUR PLUS DE CONNECTIVITÉ

Pour les adhérents ayant besoin d'une connectivité plus importante, nous encourageons l'utilisation de solutions personnelles, telles que des connexions 4G/5G ou des abonnements satellite. Ces équipe-



Image PIXABAY

ments permettent une connexion robuste et personnalisée, sans impacter les infrastructures et les valeurs de l'association.

UN WIFI POUR DES BESOINS PONCTUELS

Cela ne signifie pas que nous ignorons les besoins de connectivité de nos adhérents. Depuis plus de dix ans, un point d'accès WiFi limité est disponible près de l'accueil dans tous les campings informatisés, grâce à l'initiative de mon prédécesseur Pascal Richy. Ce service vise à répondre à des besoins ponctuels : consulter des e-mails, organiser des activités, chercher des informations locales ou communiquer avec ses proches.

Depuis 2024, l'accès WiFi est désormais basé sur un volume de données de 2 Go par jour et par adhérent majeur, au lieu de l'ancienne limite d'une heure quotidienne. Ce WiFi reste volontairement restreint pour éviter les activités gourmandes en bande passante, telles que le streaming ou le télétravail en visioconférence.

CONCLUSION : UN CHOIX ASSUMÉ ET RESPONSABLE

En choisissant de limiter la portée et les capacités du WiFi dans nos campings, nous affirmons notre volonté de rester fidèles à notre priorité qui est d'offrir un cadre naturel, propice au repos et au partage, loin des sollicitations constantes du rythme de l'année. Notre choix de ne pas offrir un WiFi de haute qualité dans nos campings GCU est motivé par des raisons éthiques, environnementales et financières.

L'ADHÉSION AU GCU

PAR GILBERT GRANDPIERRE

Adhérer au GCU va bien au-delà d'une simple formalité. En rejoignant l'association, vous vous engagez à partager et à promouvoir ses valeurs fondamentales. Cela signifie que vous participez activement au groupement et à ses objectifs, et que vous soutenez les principes qui le guident. Ainsi, votre adhésion est une manière de contribuer à un projet collectif, et pas seulement un moyen d'accéder à des services comme la réservation d'un mobile-home ou d'un emplacement. C'est une belle façon de s'impliquer et de rejoindre un groupe de personnes qui partagent vos valeurs.



Photo DR

CAMPING LA FLOTTE

DÉMENTI AU JOURNAL LE PHARE DE RÉ

Contrairement aux affirmations publiées dans la presse locale (journal Le Phare de Ré), notre camping de La Flotte n'est pas à vendre. Dans ce cadre, nous avons demandé au maire de La Flotte de faire un démenti par rapport à ses propos relatés dans le journal.



LE SAVIEZ-VOUS?

PAR DIDIER BONNAIRE

ANIMAUX

Il est interdit de promener ou de laisser divaguer des animaux dans le camping sur les aires de jeux, dans les installations sanitaires, dans tout bâtiment accueillant du public ainsi que dans l'enceinte d'une piscine.

BÂTIMENTS

Il est strictement interdit de modifier les installations informatiques et d'utiliser le matériel informatique à des fins personnelles sans l'accord d'un membre du conseil d'administration ou du siège.

LOCATIFS

En basse saison (hors vacances scolaires) et en très basse saison, il est possible de louer un locatif pour 2 ou 3 nuitées.

MODALITÉS DE DÉPART

Quel que soit votre mode de paiement et même si votre séjour est déjà réglé, il est indispensable de passer à la permanence de trésorerie la veille de votre départ. Cette étape concerne tous les adhérents, y compris ceux en locatif ou ayant choisi le prélèvement automatique. Cela permet au trésorier d'enregistrer votre départ, de valider le règlement de votre séjour, de vérifier qu'aucun frais n'est en attente et de récupérer les clés, badges ou cartes d'accès éventuellement empruntés.

EMBARQUEZ POUR UNE VISITE HORS DES SENTIERS BATTUS

Nous vous proposons de faire découvrir à nos adhérents des lieux méconnus, insolites qui valent le détour, à proximité de l'un de nos 88 campings.

La France est une source intarissable de destinations de vacances. À la plage, à la montagne, dans les villes ou à la campagne, il y a tant de découvertes à faire. Vous connaissez des lieux incontournables ignorés. Nous vous invitons à nous faire connaître ces trésors cachés en rédigeant quelques lignes accompagnées de photos.



Photo PIXABAY

Nouveau site web GCU

PAR GILBERT GRANDPIERRE

Un nouveau site web GCU plus performant est en phase de construction. La maquette et l'organisation des différentes pages créées par la société ESECOM sont validées par le groupe de travail et le conseil d'administration.

Il affichera notre gestion participative, la laïcité, la solidarité et la convivialité avec le slogan "Soyez acteur de vos vacances".

Il est conçu pour faire connaître les atouts GCU aux visiteurs et offrir une remarquable expérience utilisateur. Son design s'adaptera à tous les types d'appareils, ordinateurs, tablettes, smartphones, pour une consultation optimale sur tous les écrans. Avec toutes les informations nécessaires aux futurs campeurs, son interface conviviale permet aux utilisateurs de trouver rapidement toutes les réponses recherchées.

Un travail important toujours en cours est réalisé par Bertrand Fontaine, chef de projet, avec en soutien Alexandre Wattiez. Didier Bonnaire a réalisé la collecte des informations pour alimenter les pages campings. Les photos présentes sur le site sont issues de la photothèque du GCU.

Le groupe de travail se réunit régulièrement avec le représentant de la société ESECOM pour mesurer l'état d'avancement et valider les travaux qui sont également l'objet d'un suivi journalier et d'un point en réunion du bureau.

À noter que la construction de ce site est l'outil important du plan de communication défini par le conseil d'administration.

Images DR

L'ASSURANCE ANNULATION

Les conditions générales de vente de notre association précisent que le GCU ne prendra plus en compte les demandes d'annulation. Il appartient à chaque adhérent d'assumer ses responsabilités en prenant les dispositions nécessaires pour pouvoir être indemnisé en cas de difficulté.

Il y a plusieurs possibilités pour l'adhérent :

- Ne rien changer et assumer ce choix (en cas d'annulation, il n'y aura aucun remboursement);
- Vérifier avec son conseiller bancaire si l'assurance rattachée au contrat de la carte bancaire comporte l'assurance annulation. Attention! : le paiement de la réservation doit être fait avec la carte bancaire concernée;
- Être adhérent de la FFCC : cette adhésion intègre l'assurance annulation;
- Souscrire une assurance annulation auprès d'un assureur spécialisé;
- **Souscrire une assurance auprès du partenaire du GCU : XPLORASSUR/MAIF.**

Il est essentiel de préciser que toutes ces possibilités sont soumises à des conditions d'annulation. Il appartient à chacun d'évaluer ces contraintes et de rechercher le contrat qui répond le mieux à son attente.

Partenariat XPLOR/MAIF/UNAT

Le GCU s'est associé à la société XPLORASSUR (anciennement Assurinco), spécialisée dans ce domaine. Partenaire de la MAIF et de l'UNAT, elle offre une qualité de service répondant au cahier des charges élaboré par l'assureur historique du GCU.

L'option XPLORASSUR dans la pratique

L'adhérent réserve son séjour via le module de réservation du système d'information du GCU. À la fin de sa réservation, l'option "Assurance annulation" est proposée. Si elle est retenue (case à cocher), le chiffrage est fait et le montant est facturé et ajouté aux frais du séjour. Le GCU reverse à XPLORASSUR les sommes dues.

En cas d'annulation, le souscripteur fait une déclaration de sinistre directement auprès d'XPLORASSUR qui devient l'interlocuteur unique pour ces demandes.

À RETENIR

Plusieurs demandes de remboursement avec des justificatifs (certificat médical, décès d'un proche) de la part d'adhérents n'ayant pas souscrit à l'assurance ont été adressées au siège en 2024. Mettant en avant les valeurs du GCU, la solidarité, les adhérents sont très revendicatifs, voire agressifs, alors que les règles de fonctionnement avaient été clairement expliquées.

Le GCU rejette toutes les demandes de remboursement ou d'annulation. De par cette décision, le conseil d'administration souhaite préserver les intérêts de notre association.



Photo C. PHILIPPON

QUI FAIT QUOI ?

Le salarié saisonnier

PAR LUDOVIC BROUSSAUD

Notre mode de fonctionnement original basé sur le bénévolat est l'essence du GCU. Cependant, on trouve des saisonniers sur une vingtaine de nos campings. Mais pour quoi faire ? Quelles sont leurs missions ?

Ces salariés, selon les campings et la saison, assurent une ou plusieurs fonctions :

- Gestionnaire des locatifs
- Trésorier
- Délégué piscine
- Responsable unique sécurité (RUS)

Les campings concernés et les fonctions confiées aux saisonniers sont décidés chaque année par le conseil d'administration pour répondre à une problématique spécifique. Leur fiche de poste est disponible pour le délégué du conseil des campeurs (DCC) sur les campings concernés.

En aucun cas, ces salariés ne sont les gestionnaires du camping et ils ne se substituent absolument pas au DCC ou au conseil des campeurs. Leur mission consiste alors à soutenir et à aider les bénévoles pour le bon fonctionnement du camping. Ce ne sont pas des "délégués" du conseil d'administration, **la gestion du camping reste participative et bénévole**. En cas de difficulté sur un camping, les campeurs ne doivent pas se tourner vers eux spécifiquement sauf pour ce qui relève de leurs missions.

PRINCIPALES MISSIONS DES SAISONNIERS :

LE GESTIONNAIRE DES LOCATIFS

Il s'assure de la propreté des locatifs avant l'arrivée des vacanciers, effectue les procédures d'accueil et de départ, remplace le matériel dégradé ou perdu, effectue les travaux de maintenance de 1^{er} niveau, communique avec le siège pour les travaux, les achats, les relations

avec les campeurs. **Ce n'est pas à lui d'assurer le nettoyage des locatifs après les séjours des adhérents !**

En basse et très basse saison, il est également trésorier. En haute saison, il est trésorier adjoint (sauf si sa fiche de poste prévoit qu'il occupe la fonction de trésorier salarié).

LE TRÉSORIER

Il effectue une permanence journalière de la trésorerie, qui n'est pas ouverte toute la journée mais selon des horaires de permanence dont le volume est défini dans le contrat. Il accomplit les tâches du trésorier : vérifier la saisie des arrivées et départs, établir les factures, gérer les encaissements, imprimer les différents documents réglementaires...

Un campeur bénévole peut assister le salarié lors de ses jours de repos et/ou en fonction de sa charge de travail.

LE DÉLÉGUÉ PISCINE

Il effectue les contrôles quotidiens du fonctionnement des serrures, du bon état de la barrière de sécurité, il nettoie, il surveille la qualité de l'eau, s'assure du passage régulier de l'entreprise.

LE RESPONSABLE UNIQUE SÉCURITÉ (RUS)

Il est le référent en matière de sécurité auprès des autorités publiques.

Dans la mesure du possible le RUS doit avoir été formé à la sécurité : être titulaire du PSC1, avoir participé à une formation sur la manipulation d'extincteurs, être formé à l'évacuation.

Les piscines sur nos campings

Du plaisir...

Pour la joie des petits et des grands, voici les périodes d'ouverture de nos piscines pour la saison 2025 :

DATES OUVERTURE/FERMETURE PISCINES GCU EN 2025

CAMPINGS	OUVERTURE	FERMETURE
CASTELS-BÉNÉZAC	13/06	14/09
FRÔLOIS LE VALLON	16/05	14/09
LA FLOTTE	16/05	28/09
SAINT-JEAN-EN-ROYANS	13/06	01/09
SAINT-MAURICE-D'ARDÈCHE	16/05	28/09
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT	04/04	28/09
TOURRETTES	13/06	31/08
VIAS KABYLIE	13/06	14/09

... et des contraintes.

- > Nécessité d'un "délégué piscine" ;
- > Respect du règlement intérieur ;
- > Respect des contraintes administratives : analyse deux fois par jour avec mise à jour du carnet sanitaire.

Mais relativisons : l'observation de ces quelques consignes permet à chacun d'entre nous de profiter pleinement et sereinement des plaisirs liés à la présence d'une piscine dans nos campings.

CAMPING DE VALLOUISE-PELVOUX

Vous êtes nombreux à vous interroger sur l'ouverture de notre camping pour la saison 2025, et nous comprenons vos préoccupations.

En effet, ce site a été impacté par plusieurs crues de l'Onde, entraînant érosion, recul de la berge et parfois inondation. Les épisodes les plus récents datent d'octobre 2023, ainsi que de juin et septembre 2024.

Bien que nous ayons la volonté d'ouvrir le camping, cette ouverture dépendra de la mise en œuvre des actions recommandées par le cabinet d'étude que nous avons mandaté. La mise en application de ces recommandations sera conditionnée par les coûts et les délais de réalisation nécessaires.

À ce jour, nous ne sommes pas en mesure de garantir l'ouverture du camping pour la saison 2025.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet ou la page officielle Facebook du GCU pour toute mise à jour.



Photo DR

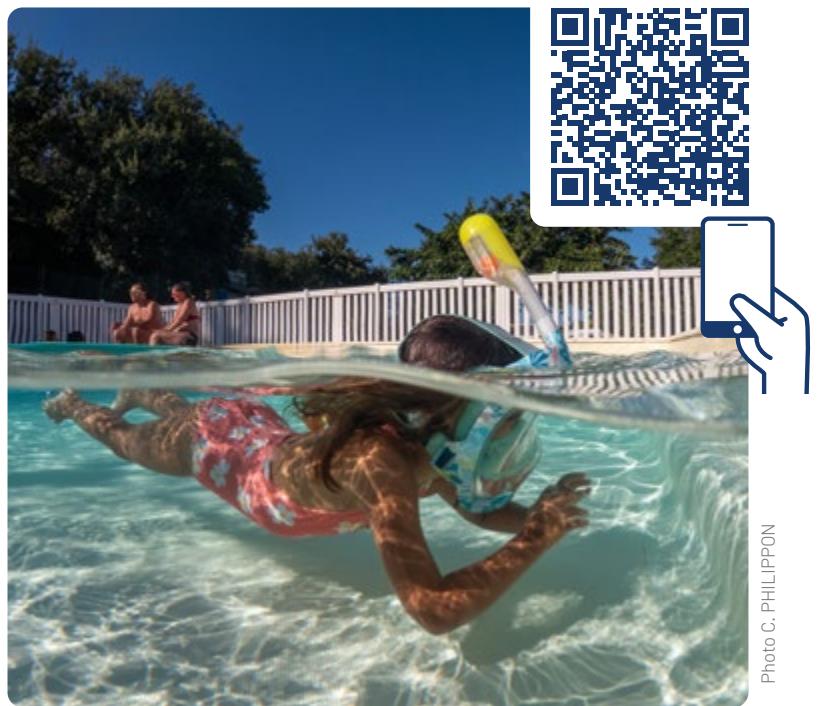


Photo C. PHILIPPON

IDENTIFIER SON VÉHICULE

Lors de votre arrivée sur un camping GCU, la personne de jour, après avoir effectué votre enregistrement, vous remettra entre autres une plaquette portant le numéro d'emplacement à placer sur le tableau de bord de votre véhicule. C'est une obligation pour permettre aux campeurs effectuant leur permanence au bureau d'accueil de vous identifier et de faciliter la reconnaissance des véhicules circulant sur le camping.

FORUM ANNUEL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Dans le cadre du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire, le Pôle ESS Vendée a organisé la 7^e édition du Forum annuel de l'Économie Sociale et Solidaire. Cette journée était marquée par les 10 ans du Pôle ESS Vendée.

Ponctué d'animations et de temps conviviaux, ce Forum s'articulait autour de tables rondes, de temps d'échanges, d'ateliers participatifs.

Les acteurs de l'ESS du territoire ont pu rencontrer les ambassadeurs vendéens du GCU qui tenaient un stand pour faire découvrir les joies du camping dans un climat où règnent à la fois altruisme, solidarité, convivialité, tolérance et bonne humeur.



Photo DR

RELATIONS AVEC LES ADHÉRENTS

Les bonnes manières en vacances

PAR DIDIER BONNAIRE



Le camping, lieu de vie en communauté par excellence, peut vite tourner au cauchemar lorsque certains vacanciers n'y mettent pas du leur. S'ils sont souvent inoubliables, les séjours au camping ne sont toutefois pas toujours de tout repos. Il faut composer avec le comportement de ses voisins, l'ignorance des règles de vie, sans oublier les situations conflictuelles, attente dans les douches, bacs à vaisselle laissés dans un état déplorable... sans oublier les querelles dues au non-respect des horaires de silence.

Un camping, c'est un petit village, un échantillon représentatif de la population, avec inévitablement ses bons et ses mauvais côtés. Habituerés du camping depuis des dizaines d'années, certains campeurs se croient chez eux et se croient tout permis, jusqu'à appliquer leur règlement.

S'ils sont souvent le fait d'une minorité, il est important de résoudre rapidement un différend entre campeurs. En cas de conflit non résolu entre les protagonistes, vous devez solliciter un membre du conseil des campeurs, qui essaiera dans un premier temps de régler l'incident à l'amiable par le dialogue. Si cela n'aboutit pas, le conseil des campeurs doit rédiger un rapport de conflit objectif et circonstancié (formulaire disponible dans le logiciel de trésorerie).

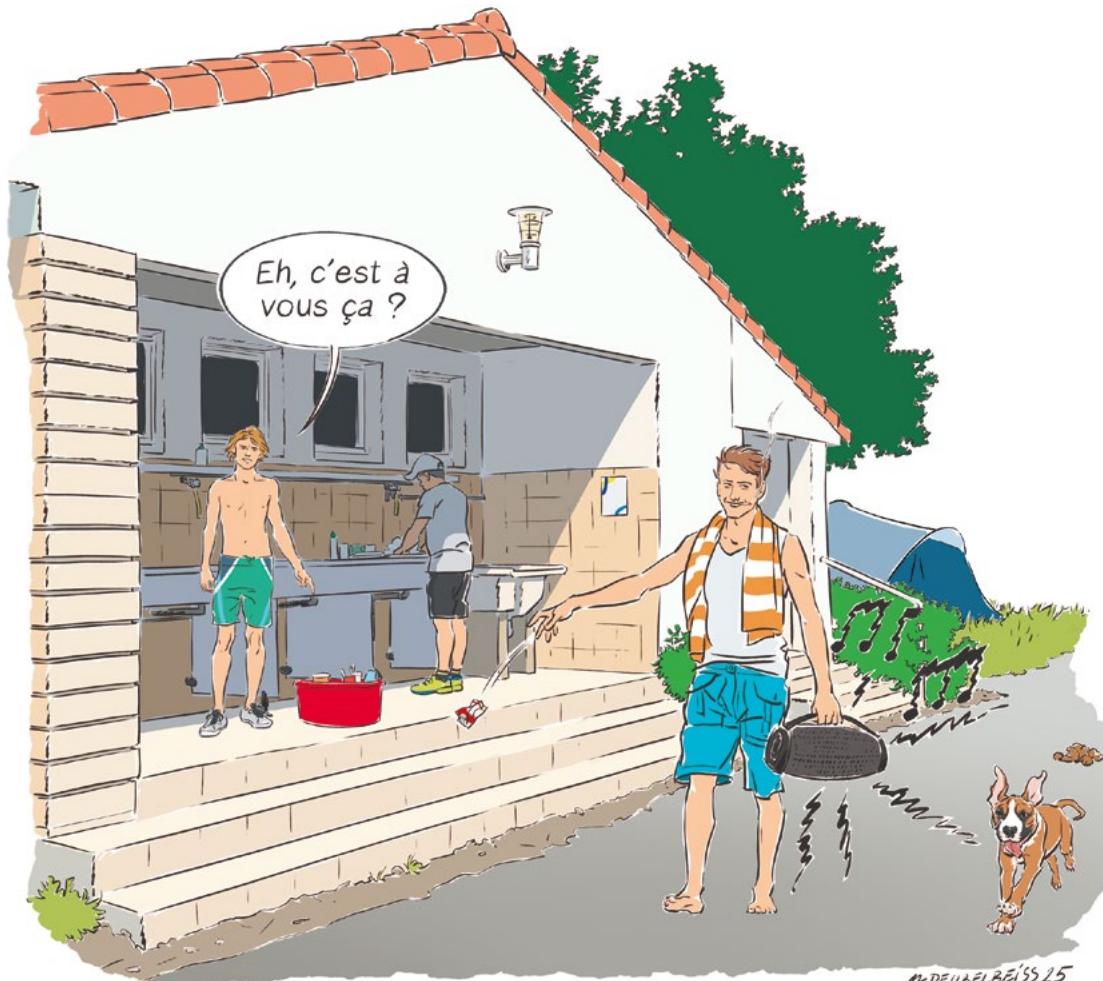
GESTION DES CONFLITS 2024

Bilan au 31 décembre 2024 : 30 dossiers ont été instruits.

Décisions du conseil d'administration sur proposition de la commission "relations avec les adhérents" :

- Dossier classé sans suite : 5 dossiers
- Rappel au règlement intérieur des campings GCU : 5 dossiers
- Exclusion d'un ou plusieurs campings pour une durée déterminée : 5 dossiers
- Exclusion du GCU pour une durée déterminée : 1 dossier
- Exclusion définitive du GCU : 14 dossiers

> QUIZ - TROUVER LES ENTORSES AU RÈGLEMENT



Réponse :

IL Y EN A AU MOINS 4... PEUT-ÊTRE 5 !

→ Le bruit

Les campeurs doivent éviter tous bruits qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence.

→ Divagation d'un animal

Les propriétaires d'animaux doivent éviter toute gêne (agressivité, malpropreté, bruit, divagation). Les animaux doivent être attachés. Il est interdit de les laisser divaguer dans les campings.

→ Gestion de ses déchets

Chacun est tenu de s'abstenir de nuire à la propreté, à l'hygiène, à l'aspect du camping.

→ Abandon de sa vaisselle aux sanitaires

Les campeurs sont tenus de récupérer leur vaisselle aux sanitaires et leur linge propre quand le lave-linge a terminé.

→ Je fume

Il est interdit de fumer ou vapoter à l'intérieur des locatifs et de tout bâtiment. En extérieur, bien lire les consignes de sécurité et les restrictions concernant les cigarettes. Tout mégot doit être mis dans un cendrier fermé prévu à cet effet.



TRAVAUX SUR NOS CAMPINGS

En complément de la liste des travaux déjà cités dans PAC 321 :

À **Capbreton**, la pose de barrière à lecture de plaques est reportée, la priorité est donnée à la sécurisation des entrées illicites de piétons. Des travaux pour refaire l'assainissement sont en cours. La réfection de la toiture sera faite après la saison.

Au niveau des préaux, à **Castels** la construction débute prochainement et à Mesquer le permis de construire a été déposé, travaux prévus après la saison, si possible.

Quiberville verra toutes ses parcelles électrifiées.

Les locaux commerciaux de **Savines-le-Lac** seront rénovés.



TRAVAUX BORMES-LES-MIMOSAS LA FAVIÈRE

Les très dynamiques délégués de terrain Jean-François et Chantal Bonnet, Nicolas Dusserre et la correspondante territoriale Sylvie Markt ont organisé une journée sur le camping de Bormes-les-Mimosas La Favière à l'intention des adhérents du Var.

La matinée, sous la direction de Jean-François, des travaux ont été réalisés par les adhérents présents. À midi tous ont partagé un repas ainsi que la traditionnelle galette des rois. Un moment de convivialité important pour tout le monde avec des échanges entre adhérents, délégués de terrain et correspondante territoriale.



Camping de Tourrettes (Var)

PAR DIDIER BONNAIRE

Dans un écrin de verdure, notre camping mène aux plages, aux lacs de Sainte-Croix et de Saint-Cassien ou encore aux villages perchés de l'arrière-pays varois. Ces reliefs offrent aux amateurs de sports d'eau vive, de plein air l'occasion de s'adonner à leur activité favorite dans les Gorges du Verdon.

Camper à Tourrettes, c'est le choix de séjourner sur l'un des 74 emplacements nus ou en locatifs.

BUNGALOW TOILE CIAT TRIGANO CYRUS (4/5 PERSONNES) INSTALLÉS EN 2009

Une grande tente, sans sanitaires, ni eau, tout est fait pour qu'à votre arrivée vous ayez juste à vous installer. Le bungalow toile est monté sur un plancher en bois : un coin cuisine équipé de deux plaques électriques, d'un réfrigérateur et d'une batterie de cuisine, une table et des chaises, une chambre avec un lit pour deux et une autre équipée de 3 lits individuels dont 2 superposés. Les couvertures et oreillers sont fournis. Ces bungalows sont construits à partir de toiles plastifiées très solides et isolantes. Ils sont munis d'un double toit, d'un auvent non fermé avec plancher.



MOBILE-HOME CABANE RAPIDHOME TITHOME CA 442

(4/5 PERSONNES)

Le Tithome (sans sanitaire, ni eau) propose un véritable retour à la nature avec son bardage en bois et son toit en palme. Ce mobile-home cabane est équipé d'un séjour, d'une cuisine équipée et de 2 chambres (une chambre avec un lit en 140 et une deuxième chambre avec 3 lits simples).



Tous les locatifs installés sur les terrains de camping GCU sont non-fumeurs.

HÉBERGEMENTS LOCATIFS PMR

Les locatifs PMR s'adressent aux personnes à mobilité réduite atteintes d'un handicap moteur. Plusieurs de nos campings sont équipés d'un mobile-home PMR: Bormes-les-Mimosas La Favière, Cavalaire-sur-Mer Les Oliviers, La Croix-Valmer, l'Île-Tudy et La Tranche-sur-Mer.

La réservation se fait directement au siège jusqu'au 14 avril, sauf pour tous les locatifs de Cavalaire-sur-Mer. Après cette date, la réservation est accessible en ligne pour tous les adhérents.

L'implantation de mobile-homes PMR sur nos campings se poursuivra dans les prochaines années.



Photos DR

HÉBERGEMENT INSOLITE DANS LES CAMPINGS GCU

PAR VIRGINIE LAMULLE

Vous randonnez plutôt "léger", vous aimez dormir dans des cabanes, observer les étoiles, ou pas, la Sauterelle est faite pour vous !

Cette année, le GCU a décidé d'installer huit cabanes Sauterelle dans les campings de Bretagne Sud (Sarzeau, St-Pierre-Quiberon, Trévignon, Lomener-Ploemer, Kéirty, Douarnenez et... Mesquer, qui comme chacun sait ne se trouve pas en Bretagne!).

Ces cabanes sont en bois, fabriquées en France par une petite entreprise située à Rennes : La Cabanerie.

La Sauterelle a été conçue par des randonneurs qui ont su allier confort et simplicité : raccordée au réseau électrique, la cabane dispose d'éclairages intérieurs et extérieurs et de deux prises où recharger vos appareils (téléphone, batteries de vélo, lampes...). Elle est dotée de placards et d'un espace repas extérieur abrité. Elle peut accueillir deux adultes.

Comme les emplacements nus, vous pourrez la réserver, ou pas, pour une nuit ou plus.

Attention, les draps et matelas ne sont pas fournis.



BORA-BORA

PAR YANNICK DEREEP

Une tente 4 personnes déjà installée !

Le GCU vous propose pour 2025 de retourner aux sources du camping avec la mise à la location pendant la haute saison sur 5 de nos campings (La Grande Motte, Cavalaire, Saint-Maurice-d'Ardèche, Saint-Saturnin-lès-Apt et Savines-le-Lac) des Bora-Bora, toiles de tentes Cabanon 4 personnes.

Elles sont déjà installées, équipées pour 4 personnes en mode "camping" : vous n'avez qu'à emmener votre sac de couchage et votre glacière électrique pour profiter de vos vacances sans trop de soucis matériels, et ce à un prix intéressant (rendez-vous sur la plaquette des tarifs).





Camprieu, un paradis dans les Cévennes

PAR GUY ET MARYLÈNE CORBIN

Voilà 42 ans que nous sommes C.U. Nos deux premières nuits de caravaniers, nous les avons vécues sur le camping de La Roche-Posay. Nos deux enfants avaient un an et trois ans. Notre matériel a résisté à un violent orage dès la première nuit. Pendant toutes ces années, nous avons découvert et séjourné dans 74 campings gérés par le GCU, dont une douzaine ne fait plus partie de son patrimoine.

Cette année, nous avons décidé de nous installer à Camprieu dans le Gard. Ce magnifique petit camping, doté de 32 emplacements, est situé au bord du torrent, dans une clairière de résineux de la forêt domaniale du Mont Aigoual. J'avais l'impression de faire du camping sauvage comme je le pratiquais dans les années soixante-dix avec des copains, mais... avec le confort d'un sanitaire parfaitement équipé et bien entretenu. C'est l'endroit idéal pour celles et ceux qui souhaitent des vacances dans la nature, le calme, la tranquillité...

Dans cette partie des Cévennes, la fréquentation touristique est raisonnable et la circulation routière très fluide. Quelques sites remarquables à proximité : l'abîme de Bramabiau sur la

commune de Camprieu, le Mont Aigoual à 12 km, le cirque de Navacelles à une heure et demie de distance. Les amateurs de randonnée à pied ou à VTT y trouveront leur compte grâce à un immense réseau de sentiers bien balisés. Ils évolueront dans des paysages splendides comme la vallée de la Dourbie ou les Grands Causses tout proches. Un espace baignade est aménagé dans le lac du Bonheur, à proximité du bourg.

Côté pratique, la supérette du village, à 2 km du camping, permet de se nourrir sans difficulté (pain, fruits, légumes, boucherie, fromages...).

Bref, que du plaisir! Alors si vous ne connaissez pas encore Camprieu, faites comme nous, n'hésitez pas à le découvrir.

UN MOMENT CONVIVIAL AU CAMPING DU BOIS-PLAGE-EN-RÉ POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

PAR PHILIPPE MARTINEZ

Le camping du Bois-Plage-en-Ré a de nouveau ouvert ses portes durant les deux semaines des vacances de fin d'année, confirmant son statut de lieu de convivialité et de partage, même en hiver. Cette initiative s'est révélée être un véritable succès, avec 29 séjours enregistrés au total sur cette période. Durant la semaine du réveillon du Nouvel An, l'ensemble des locatifs était réservé tandis qu'une quinzaine d'emplacements nus étaient occupés (caravanes et camping-cars). Nous avons été jusqu'à 56 présents le 30 décembre sur 23 emplacements.

DES SOIRÉES ANIMÉES SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

Pour agrémenter le séjour des vacanciers, plusieurs activités ont été organisées dans la salle commune, décorée d'un magnifique sapin de Noël pour l'occasion. Des soirées jeux ont réuni jeunes et moins jeunes dans un esprit familial, renforçant les liens entre les participants.

LE RÉVEILLON DU NOUVEL AN

Le point culminant de ces deux semaines a été la soirée du réveillon du Nouvel An. Denis Jullemier, fidèle C.U. animateur, a ouvert les festivités en réunissant une vingtaine de membres du GCU pour une session de chants qui a lancé la soirée sur une note festive et conviviale. Ensuite, un apéritif collectif a permis aux campeurs de se retrouver pour partager un moment chaleureux. Certains ont poursuivi la soirée par un repas, chacun ayant apporté ses préférences culinaires festives. La fête s'est achevée dans une ambiance

joyeuse, marquée par des danses au son des musiques choisies par Caroline et Denis, qui a su enchanter les participants.

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

L'ouverture du camping du Bois-Plage-en-Ré durant les fêtes de fin d'année est devenue une nouvelle page dans l'histoire du GCU. Elle illustre parfaitement les valeurs d'échange, de partage et de convivialité qui caractérisent notre association. Un grand merci à toutes les personnes impliquées dans l'organisation de ces deux semaines, notamment à Delphine (salariée saisonnière) pour son accueil, sa disponibilité et son efficacité, et aux campeurs qui ont fait de ce séjour une réussite. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine pour partager ensemble ces moments de bonheur simples et authentiques.





Pourquoi camper à Neuvic d'Ussel ?

PAR MICHÈLE CINQUIN

Neuvic n'est pas seulement un terrain de camping... C'est un parc les pieds dans l'eau magnifiquement arboré où se côtoient des essences variées de belles tailles. Pour les campeurs amoureux de soleil, pas de souci, la prairie offre de jolis emplacements !

Et puis, à Neuvic, il y a la Base de voile, dont l'activité rythme la vie du camping. Vous, vos enfants et petits-enfants pourrez pratiquer la voile avec des moniteurs confirmés, grâce à des activités ludiques (une sorcière attend les plus jeunes sur une île... jeu de passe à dix sur les optimistes... régates, etc.).

Le rythme des stages alternant entre le matin et l'après-midi libère forcément une demi-journée pour le tourisme, les sorties vélo, la plage, le paddle ou le canoë.

En plus, Neuvic est un formidable terrain de jeu pour les tout-petits : vélo sur les allées - pas trop vite ! -, cabanes au pied des arbres, plage en pente douce...

Alors, cet été, n'hésitez plus, direction : La Corrèze.



Photos C. PHILIPPON



Photos DR



PAILHAS

Yoga Summer Camp

PAR AUDREY MANEGLIA

Le camping de Pailhas (Aveyron), aux portes des majestueuses Gorges du Tarn, accueillera les 14 et 15 juin 2025 la 4^e édition du Yoga Summer Camp, un festival dédié au yoga et au bien-être.

UN ÉVÉNEMENT POUR TOUS

Accessible à tous, ce festival offre un programme riche et varié pour découvrir ou approfondir une multitude de styles de yoga et de pratiques douces. Que vous soyez débutant, confirmé, simple curieux, seul, en famille ou entre amis, cet événement est une invitation à prendre soin de votre corps et de votre esprit.

UNE IMMERSION UNIQUE

Avec plus de **60 ateliers** répartis sur le week-end, laissez-vous tenter par une expérience immersive exceptionnelle dans un esprit de partage, de détente et d'exploration.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour vivre pleinement la magie du yoga et du bien-être dans un cadre naturel et inspirant !

EN PRATIQUE

Les inscriptions au festival se font directement sur le site <https://www.festival-yoga-aveyron.fr>

L'accueil du public ouvre à 9 h 30 pour retirer ses bracelets : début des activités dès 10 heures.

L'accès au site est libre, seuls les ateliers de pratique sont sur inscription au préalable via la billetterie en ligne.

Nombreux ateliers gratuits : toutes les activités pour les enfants, méditations collectives, causeries, marché d'artisans locaux.

Restauration healthy possible sur place.

HÉBERGEMENT

Tous les emplacements nus ne seront pas disponibles. Des espaces seront réservés aux campeurs festivaliers et GCU, au stationnement des véhicules et aux activités (ateliers, animations, conférences, démonstrations, restauration, exposants, détente).

Une tarification spéciale "événement" sera appliquée pour les campeurs festivaliers, gérée par l'organisateur.

Pour les autres campeurs, conditions d'admission et tarifaires habituelles.

Pour les réservations d'emplacements des adhérents GCU, contacter directement Audrey MANEGLIA, CT Aveyron audrey.maneglia@gcuf.fr

LOGISTIQUE

Du jeudi 12 au vendredi 13 juin : montage et installation du festival par l'organisateur.

Du dimanche 15 juin (fin d'après-midi) au lundi 16 juin : démontage et nettoyage du site par l'organisateur.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

E-mail : festival.yoga.aveyron@gmail.com

Tel : + 33 (0) 6 80 37 82 99 (Audrey)

Respirez, lâchez prise et tentez l'expérience bien-être dont vous avez besoin !





"LES GORGES DE LA SIOULE" (AUVERGNE)

Hors des sentiers battus

PAR DIDIER BONNAIRE

ICI COULE UNE RIVIÈRE...

Comment peut-on encore l'ignorer? Montagnes, volcans, rivières, lacs, chemins de rando, paysages à perte de vue, l'Auvergne foisonne de lieux grandeur nature.

Campeurs en mal de grands espaces, en quête d'authenticité, de Queuille à Menat, les gorges de la Sioule vous emmènent à la découverte de lieux incontournables des Combrailles, des sites naturels, des points de vue époustouflants, et du patrimoine local (églises, abbayes, château fort...).

La route qui longe la rivière "Sioule" serpente au milieu de la roche abrupte et offre un panorama surprenant sur les gorges, escarpées et verdoyantes. Les gorges de la Sioule sont classées en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique) et tout le bassin de la Sioule constitue une Zone Natura 2000.

En été, le canoë est un excellent moyen de découvrir les lieux. C'est aussi un paradis pour les pêcheurs.

LES GORGES DE LA SIOULE REGORGENT DE TOURS ET DÉTOURS METTANT EN SCÈNE LA NATURE DE FAÇON INÉDITE ET VARIÉE.

Étape 1: Méandre de Queuille - magnifique point de vue.

Étape 2: Châteauneuf-les-Bains, village thermal - Sioule, sources, pic Alibert, arboretum...

Étape 3: Lisseuil, village marial - église romane et source miraculeuse.

Étape 4: Château Rocher, forteresse médiévale - Réouvert partiellement à la visite après une première phase de travaux, il offre un point de vue superbe sur la vallée.

Étape 5: Pont de Menat, pont roman - superbe pont médiéval qui permettait de franchir la Sioule.

Étape 6: Abbaye de Menat - église abbatiale du XII^e siècle.

Étape 7: Belvédère du Méandre de Rochocol - point de vue sur les gorges pour finir la découverte des gorges en beauté!





Photo R. ROUAULT



CHÂTILLON-EN-DIOIS

Nos campings nature

PAR DIDIER BONNAIRE

CHÂTILLON-EN-DIOIS - TERRE DE TRANSITION

Au pied de la montagne de Glandasse, notre camping vous accueille dans une ambiance familiale et conviviale avec accès gratuit à la piscine municipale. À proximité, découvrez un village animé par la douceur de vivre dioise au travers des rues médiévales fleuries. Contemplez les paysages minéraux et testez les chemins, voies d'escalade et via ferrata.

100 emplacements

Ouvert du 13 juin au 28 septembre 2025.

Altitude 514 m.

Sa situation au cœur du village en fait un camping idéal pour limiter les déplacements en voiture.

DÉCOUVRIR LA RICHESSE DU PATRIMOINE LOCAL

Le nom de Châtillon évoque une forteresse seigneuriale autour de laquelle s'est développé le bourg médiéval. De cette époque médiévale subsistent les remparts et de nombreux viols (ruelles) ainsi qu'un patrimoine architectural riche et relativement bien préservé.

BOUGER

Le Must : Le village médiéval de Châtillon-en-Diois classé dans les "Plus beaux villages de France".

Situé dans le parc naturel régional du Vercors, Châtillon-en-Diois fait partie des nombreux villages pittoresques de la Drôme. Entouré de vignes et dominé par de hautes falaises, son environnement reste encore sauvage et préservé. Châtillon-en-Diois est une étape pleine de charme en Pays diois qu'il doit à ses "viols", ces étroites ruelles en pente pavées, mais aussi à ses fontaines, ses façades fleuries et ses passages voûtés. Au fil de la flânerie, laissez-vous succomber à l'atmosphère paisible de ce village médiéval par excellence.

Sites touristiques

- Le cirque d'Archiane. Un site naturel grandiose ;
- Die, la capitale du pays Diois ;
- Les gorges des Gats ;
- Le col de Rousset ;
- L'abbaye de Valcroissant.

RESPIRER

Sur terre, dans l'eau, dans les airs... sensationnels ou ludiques... le Pays diois offre un large panel d'activités pour toute la famille !

Balades et randonnées à pied : le Pays diois est une mosaïque de milieux associant la rigueur alpine à la douceur provençale.

Parce que c'est une terre de transition entre les Parcs Naturels Régionaux du Vercors et des Baronnies Provençales.

Parce qu'ici, en quelques kilomètres, le paysage change du tout au tout...

Parce qu'entre 250 et 2453 mètres d'altitude, entre pastoralisme, vigne et lavande, le Diois pétille comme la Clairette de Die qui fait la renommée du pays.

Parce que pour le randonneur c'est une aventure quasi initiatique de s'immerger au cœur de ces grands espaces naturels sauvages peu aménagés.

Parce que la diversité climatique permet de passer de la fraîcheur du Vercors à l'ensoleillement généreux de la Provence.

La pêche : Tout en profitant des beaux paysages de la vallée de la Drôme - Diois, on peut faire des activités halieutiques dans ses eaux douces. On a le choix entre l'Aucelon, la Drôme et ses affluents, le Bez, la Brette ou encore l'Archiane et la Gervanne. Pour pêcher goujons, truites, chevesnes, barbeaux.

Sorties à vélo : Quel qu'il soit, enfourchez votre deux roues pour faire défiler les kilomètres en découvrant sans cesse des nouveaux paysages à la force de vos mollets.

Sports nature : un vaste choix d'activités, escalade, canyoning, canoë, rando aquatique, via ferrata, loisirs aériens.

BULLER

Baignade : piscine municipale de Châtillon-en-Diois. Accès gratuit pour les campeurs.

S'INSPIRER

De Châtillon-en-Diois, labellisé village botanique, s'échappent mille et une senteurs provenant de près de 300 espèces et variétés de plantes qui ornent les murs, les fenêtres et les placettes. Vos sens seront incontestablement stimulés pour un plaisir à la fois olfactif et visuel.



Photo Gilbert GRANDPIERRE

SAVOURER

Croquez le Vercors !

En Vercors, chaque village a une personnalité bien à lui mais tous ont en commun l'âme des lieux où l'on vit toute l'année, où l'on aime partager ses plaisirs, sa culture et son attachement au pays. Parce que les agriculteurs et les artisans ont su tirer le meilleur de ce territoire de moyenne montagne, les spécialités Made in Vercors sont nombreuses.

ON LE NOTE...

La Clairette de Die est la star locale mais le Pays diois saura vous offrir une multitude de produits locaux à faire frémir vos papilles. C'est là que se trouve le vrai Diois ! Les habitants, fidèles habitués du marché, mais surtout les producteurs du territoire avec leurs étals qui donnent l'eau à la bouche. Savourez ces instants hors du temps et laissez-vous guider par les parfums qui viendront vous chatouiller les narines...

Marchés : Ne manquez pas les marchés d'été.

- marché le vendredi matin à Châtillon-en-Diois ;
- marché le mercredi et le samedi en matinée à Die.

ON SORT...

Festival Arts et Vigne en août.

Fête aux plantes en septembre.



Photo DR

BON À SAVOIR

Office de tourisme

Square Jean Giono, 1 rue de la gare, 26410 Châtillon-en-Diois.
Tel : + 33 (0) 4 75 21 10 07

Gare SNCF

Gare Valence Ville (si vous arrivez à Valence TGV il vous faudra rejoindre la gare de Valence Ville) puis TER vers DIE. Ensuite prendre le car en direction de Châtillon-en-Diois.

EN PRATIQUE

Accès en voiture

Autoroute A7. Prendre la sortie 16 LORIOL puis la D104N en direction de CREST puis DIE.

Attention, si vous venez au camping GCU avec une caravane ou en camping-car, il vous faut obligatoirement suivre ces indications :

Venant de Die, de Recoubeau ou du col de Cabre, traverser le village, puis prendre la direction "Col de Grimone" ;

Venant du col de Menée, en arrivant à Châtillon, tourner à gauche, direction "Col de Grimone". Passer sur un pont qui franchit la rivière Le Bez, ensuite prendre la première route sur votre droite. Celle-ci vous mènera après quelques centaines de mètres à un deuxième pont (étroit). Ne pas franchir le pont, le chemin qui est à gauche juste à côté du pont est le chemin du camping GCU.

Venant du col de Grimone, avant d'entrer à Châtillon, tourner à votre gauche juste avant de franchir un pont. Une route vous mènera après quelques centaines de mètres à un deuxième pont (étroit). Ne pas franchir le pont, le chemin qui est à gauche juste à côté du pont est le chemin du camping GCU.

GPS : 05° 29' 02" E 44° 41' 34" N

Camping GCU

30 chemin du Moulin - 26410 CHÂTILLON-EN-DIOIS
Tel : + 33 (0) 4 75 21 26 44

Les campings partenaires 2025*

PAR GÉRARD LEFÈBVRÉ

Pour bénéficier d'une réduction sur tous les terrains listés ci-dessous, vous devez mentionner dès la première correspondance et répéter à chaque contact que vous êtes adhérent GCU. Si vous faites une réservation en passant par le site Internet d'un des campings partenaires, envoyez parallèlement un mail confirmant votre adhésion. Sur place, vous présenterez votre attestation de l'adhésion de l'année en cours, à imprimer depuis votre espace adhérent. Il est conseillé aussi de consulter les sites Internet de nos campings partenaires, ils organisent souvent des excursions etc. ou signalent la présence d'activités culturelles dans les environs pendant telle ou telle période. Les informations données ici ne concernent que les principales coordonnées des campings partenaires européens et français.

Pour un bref descriptif et la tarification, consultez notre site www.gcu.asso.fr → Terrains → Les campings partenaires.

Quatre conseils importants :

- 1- Munissez-vous de votre **attestation d'adhérent** à télécharger et imprimer depuis votre espace adhérent.
- 2- Les campings partenaires sont très recherchés, il est donc très important de **réserver, surtout en haute saison**.
- 3- Vérifiez les **heures d'ouverture de la réception**.
- 4- Consultez les **sites Internet** de ces campings pour de plus amples renseignements, aussi quant aux tarifs plus détaillés (animaux, douches, électricité, etc.).

> EUROPE

BRUGES (Belgique)

Camping Memling

<http://www.brugescamping.be/fr/home/>

BERLIN (Allemagne)

Camping Kladow DCC (Camping-Club Allemand)

www.dccberlin.de/kladow

Camping Gatow DCC (Camping-Club Allemand)

www.dccberlin.de/gatow

CLIFDEN (Irlande)

Clifden Camping Caravan Park

www.clifdencamping.com

CONSTANCE (Allemagne)

Camping Klausenhorn

www.camping-klausenhorn.de

Camping Litzelstetten-Mainau

www.naturcamping-mainau.de

DELFT (Pays-Bas)

Camping Delftse Hout 4 étoiles

www.delftsehout.nl (version française disponible)

ESCH-sur-SÛRE (Luxembourg)

Camping Im Aal,

www.campingaal.lu

HEIDENFAHRT (Allemagne)

Camping Inselrhein

www.inselrhein.de

LAC D'ORTA / PETTENASCO (Italie)

Camping Royal

www.campingroyal.com

> FRANCE

CORBARA (Corse)

Camping BALANEA

<http://www.balanea.net>

MARCIAC (Gers)

Camping du Lac

www.camping-marciac.com

NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)

Camping municipal Les Pâtis

www.wildbed.fr

PLAISANCE (Gers)

Camping de l'Arros

www.campingdelarros.com

ST-ÉTIENNE-du-BOIS (Ain)

Camping du SEVRON

www.campingdusevron.fr

VENDAYS - MONTALIVET (Gironde)

Camping Le Mérin

www.campinglemerin.com

XONRUPT-LONGEMER (Vosges)

Camping municipal du "Domaine de Longemer"

www.domainedelongemer.xonrupt.fr

* Informations indicatives et non contractuelles.

RENCONTRE AVEC...

Jérôme Baudson

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE TRAMAUX

Dynamique, enthousiaste, sympathique, Jérôme Baudson est multicarte. Professeur d'EPS à l'université de Lille, président de l'association Villeneuve-d'Ascq Métropole Orientation, il a décroché en 2023 le titre de champion du monde de course d'orientation dans sa catégorie. Depuis sa tendre enfance, il est aussi un fidèle adhérent au GCU.



Comment avez-vous connu le GCU ?

Ma mère était enseignante et s'est toujours impliquée dans la vie de l'association. Aujourd'hui encore, elle est CT de la Marne. Elle campait au GCU avec mon père, ma sœur et moi. Je suis né en 1977, quasiment au GCU ! À l'époque, on habitait à Reims. On a d'abord exploré différents campings ici et là, puis on a pris nos habitudes à Vias Kabylie.

Des souvenirs de cette époque ?

Plein ! D'abord, la liberté. Les parents nous savaient en sécurité, ils nous laissaient gambader à notre guise dans les campings, on ne rentrait que pour les repas ! Et puis le côté participatif, qui favorise la convivialité. Avec les copains, on participait aux tournois de pétanque ou de tarot. Nos parents organisaient des tournois de ping-pong, d'échecs et – déjà ! – des chasses au trésor mémorables. On voulait rester tout l'été, mais les campings étaient bondés et il y avait la règle des 28 jours, alors on restait pile 28 jours.

Devenu adulte, vous avez continué à camper ?

À la fin de mes études d'EPS, en 2001, je me suis installé dans le Nord pour enseigner à Lille. Je me suis marié, mais mon épouse n'est pas fan de camping, alors j'ai fait une pause.

Comment avez-vous découvert la course d'orientation ?

Je pratiquais intensément la course à pied, et ça me prenait beaucoup de temps. Quand on a eu nos enfants, Clémentine et Jean, j'ai dû chercher une activité moins prenante. Mon épouse avait un

collègue qui pratiquait la course d'orientation. J'y ai tout de suite pris beaucoup de plaisir. Comme au GCU, c'est un état d'esprit. La course d'orientation mêle l'intellect au sportif, avec une bonne dose de convivialité ! Et c'est un bon moyen de voyager, de découvrir des endroits où on ne serait pas allé. Par exemple, le championnat du monde 2023 s'est déroulé en Slovaquie.

Vous êtes aussi président de l'association Villeneuve-d'Ascq Métropole Orientation ?

Oui, la VALMO. On organise régulièrement des courses, des raids multisports en équipes de deux. Là aussi, comme au GCU, c'est très convivial, on y retrouve les amis ! Et c'est aussi familial et intergénérationnel : champions, amateurs, enfants, seniors, tout le monde participe, ensemble, carte et boussole à la main ! D'ailleurs, avec le club, en mai prochain, à l'occasion d'une compétition, on campera à 50 personnes au GCU de Lacanau. Le camping sera ouvert exprès pour nous !

C'est donc un retour au GCU ?

En fait, je ne l'ai jamais vraiment quitté. Quand on a eu nos enfants, mes parents les ont très vite emmenés camper à Vias, comme ils le faisaient pour ma sœur et moi, pour de longs séjours. Du coup, je prends régulièrement quelques jours pour aller les rejoindre. C'est assez émouvant, car je vois mes enfants vivre les moments que j'ai vécus : la vie "de quartier", les copains, la liberté... Il y a deux ans, j'ai même retrouvé mon copain d'enfance, Jean-Philippe, avec qui je jouais là il y a quarante ans ! Il campait avec ses enfants. C'est une belle histoire qui se répète.

Pensez-vous que les enfants de vos enfants camperont un jour au GCU ?

Je ne sais pas, là, ils ont 17 et 13 ans ! Mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils aiment les choses essentielles de la vie : la nature, la famille, les copains et la course d'orientation ! Le GCU, c'est un peu tout ça, non ?



Photos DR

Les ACS: partager sa passion

PAR VIRGINIE LAMULLE, DÉLÉGUÉE AUX ACS

Lorsque j'ai adhéré au GCU un collègue m'avait dit "Tu verras, le GCU c'est une grande famille ! ". Très rapidement, j'ai compris à quel point il avait raison.

Notre premier point de chute a été Luchon, petit camping situé dans les Pyrénées, alors très convoité par les curistes et les randonneurs. Parmi ces derniers, Claude, un randonneur passionné, habitué de Luchon, nous propose de l'accompagner lors de sa prochaine sortie en montagne. Très vite, des liens se sont tissés.

En partageant sa passion, Claude nous a permis de nous intégrer très facilement au groupe des campeurs et de garder des souvenirs indélébiles de ce premier séjour dans un camping GCU.

Évidemment cette activité était spontanée, et non inscrite au catalogue des Activités Culturelles et Sportives. Mais pourquoi pas ?

Chaque année des adhérents partagent leur passion avec d'autres campeurs.

On retrouve, entre autres, Jacques au Menoux avec la taille de pierre, Denis et Caroline passionnés de jeux de société à Loubeyrat, Nicole et son équipe qui ornent les murs du camping de Pornichet de mosaïque, Michèle qui anime des séances de patchwork à St-Bonnet-le-Bourg, Yannick qui propose des sorties en paddle à Tourrettes, Aurélie, des séances de fitness à Vias.

Tous ces bénévoles nous font vivre de merveilleux moments et enrichissent nos vacances tant sur le plan humain que culturel ou sportif.

Alors, si vous aussi vous souhaitez proposer une activité qui vous tient à cœur, n'hésitez plus ! Contactez le GCU à l'adresse gcu@gcuf.fr

Celle-ci viendra enrichir la liste des activités en ligne sur le site.

"MINI STAGE DE JEUX" DU 7 AU 9 JUIN 2025 À LACANAU-LAC

ANIMÉ PAR CAROLINE ET DENIS COMME LE STAGE DE JEUX À LOUBEYRAT

Vous souhaitez découvrir l'univers des jeux ou de nouveaux jeux, l'ambiance du stage devrait vous plaire... Caroline et Denis amèneront de nombreux jeux, en plus de ceux que vous pourrez apporter si vous le souhaitez. Des compagnons vous entraîneront sur des jeux de plateau, de cartes, de stratégie... ou de plein air.

Lors des veillées, vous retrouverez des jeux, des jeux d'ambiance par équipe et en famille.

Comme à Loubeyrat, il n'y aura pas de jeux trop bruyants et aucun écran.

Nous vous proposons le WE suivant, dans le camping de Lacanau-Lac :

SAMEDI 7 JUIN 2025

12h00 / 12h30 : "Pique-nique espagnol" pour ceux qui veulent dans le camping, dans une salle s'il fait mauvais temps.

14h00 à 17h00 : Jeux de société dans la salle, dehors s'il fait beau.

20h30 à 22h30 : Veillée : jeux de société dans la salle.

DIMANCHE 8 JUIN 2025

14h00 à 17h00 : Jeux de société dans la salle, dehors s'il fait beau.

20h30 à 22h30 : Veillée : jeux de société dans la salle.

LUNDI 9 JUIN 2025

9h30 / 12h30 : Jeux de société dans la salle, dehors s'il fait beau.

12h00 / 12h30 : repas ou pique-nique ensemble.

Comme c'est une première à Lacanau et que la salle est en cours de réaménagement, la photo est un morceau choisi dans le GCU de Loubeyrat...

Si vous êtes intéressé par ce mini stage de jeux de société, merci de nous envoyer un court message afin que l'on affine l'organisation...

Caroline et Denis :

Tél : +33 (0) 6.85.78.88.26

E-mail : denisj@live.fr



Photo DR



Danse à La Tranche-sur-Mer

PAR ARNAUD BOISSEAU

Comme chaque année depuis 2012, l'activité de danse de salon et swing se déroulera au camping de La Tranche-sur-Mer pendant 2 semaines du 21 juillet au 1^{er} août 2025.

Deux semaines de bonheur et de convivialité pour danser seul ou en couple avec tous les amis du GCU. Les débutants et les nouveaux stagiaires sont les bienvenus, les habitués et danseurs chevronnés seront ravis de partager leur passion entre cours, soirées, repas communs et apéros.

Nouveauté cette année suite au départ de nos professeurs préférés Thierry et Thérèse, Arnaud et Linda reprennent l'activité en proposant :

> **Le matin, 2 stages :**

- Semaine 1: Lindy Hop et Danse latino en ligne.
- Semaine 2 : Lindy Hop.

> **L'après-midi : pratique danse de salon en musique.**

Danse libre à thème selon le jour : Valse lente, Rock, Chacha, Tango, ... pour réviser ses chorégraphies ou s'initier aux pas de danse.

> **Les soirs de la semaine : soirée dansante à thème et danse en ligne.**

Le Lindy Hop est une danse Swing des années 30, précurseur du Rock'n Roll. Se danse sur des musiques Jazz du style des Big Bands américains (Glenn MILLER, Benny GOODMAN et autres). Une danse très décontractée et dynamique à la fois qui permet de s'amuser et de prendre du plaisir.

La Danse Latino en ligne permettra à chacun et chacune d'apprendre des chorégraphies en Solo sur des musiques style Salsa, Bachata, ... Le groupe de danse de La Tranche-sur-Mer vous attend avec impatience.

LONGE-CÔTE À COUTAINVILLE

PAR NATHALIE ROYE

Cet été, venez découvrir une activité "tendance" qui connaît un véritable engouement... LE LONGE-CÔTE.

Cette activité se déroulera au camping de COUTAINVILLE du 28 juillet au 1^{er} août 2025.

Chaque sortie de 45 à 75 minutes sera programmée en fonction de la hauteur d'eau et du coefficient de marées, au départ de la cale du Passous (juste derrière le camping), vers la pointe d'Agon. Le longe-côte est un sport affilié à la Fédération Française de Randonnée. Vous serez donc entouré d'un encadrant et d'une



animatrice diplômée. Vous marcherez en ayant **de l'eau entre le nombril et les aisselles**.

Cette activité physique donne de l'énergie et remuscle le corps. Elle permet d'augmenter l'endurance sans traumatisme articulaire. Ce sport en pleine nature est un vrai antistress naturel ! Le contact avec l'eau couplé à l'activité physique favorise également un sommeil réparateur. Moins de stress pour plus de bonheur et de lâcher prise, voici ce qui vous attend avec le longe-côte.

Le longe-côte nécessite d'être bien équipé. Pour profiter pleinement de la séance sans avoir à s'inquiéter du froid, même en été, la **combinaison ou le shorty** est un élément essentiel. **Chaussons en néoprène, ou baskets**, vous assurent un certain confort si le terrain est parsemé de cailloux mais aussi pour vous aider à avoir de meilleurs appuis.

Si vous aussi vous souhaitez vivre une expérience revigorante et profiter des vertus de l'eau de mer... laissez-vous tenter ! Rendez-vous à Coutainville pour votre prochain séjour.

Contact

Nathalie ROYE
Association "Lion'ge Côte"
Tél : +33 6 11 25 08 84
liongecote14@gmail.com

RENCONTRE AVEC...

Yannick Dereep et Virginie Lamulle

Délégués aux Activités Culturelles et Sportives

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE TRAMAUX

Le délégué aux ACS a pour mission de proposer aux adhérents un panel d'activités les plus diverses possibles sur le plus de campings possibles. En août dernier, Yannick Dereep a passé le relais à Virginie Lamulle. Ils nous racontent.



Photos DR

Yannick, comment êtes-vous devenu délégué aux ACS ?

C'est le conseil d'administration qui me l'a proposé. J'étais correspondant territorial du 62, je venais de rentrer au CA. J'ai opéré en "tuilage" pendant un an, avec Alain Cosme, puis je l'ai remplacé en 2019.

Délégué aux ACS, ça consiste en quoi ?

On essaie de trouver toutes sortes d'activités, pour un maximum de campings, afin de perpétuer la proposition du GCU de passer des vacances "autrement".

C'est parfois compliqué, car on doit mettre au point les activités dès l'hiver, alors que les prestataires partenaires n'ont pas encore de planning précis. C'est plus simple quand les activités sont proposées en interne, par des adhérents du GCU.

Et puis, on essaie de satisfaire un maximum d'adhérents qui ont des demandes parfois contradictoires en termes de dates ou d'horaires. Et il est arrivé que je doive annuler certaines activités, faute d'un nombre de participants suffisant.

Mais je retiens surtout du positif de ces quelques années.

C'est-à-dire ?

J'ai eu beaucoup d'échanges avec des adhérents impliqués, soucieux de transmettre une activité, et des professionnels qui veulent partager leur passion. Certains adhérents débordent de bonne volonté.

Je pense par exemple à Denis Jullemier, passionné de jeux de société, et médaillé du GCU. Il organise depuis des années l'activité "jeux" à Louberat, qui rassemble une soixantaine de personnes de tous âges. À Noël dernier, il a campé au Bois-Plage-en-Ré. Il a passé la semaine à organiser des jeux ! Tout cela bénévolement. Un des avantages des activités "maison", c'est qu'elles ne coûtent rien ou presque rien au GCU. Donc elles sont gratuites ou coûtent très peu aux participants.

Pourquoi avez-vous passé le relais ?

Je suis devenu secrétaire général en 2023. Comme je suis aussi délégué du terrain de Oye-Plage, que je m'occupe des rassem-

blements annuels, que je travaille en tant qu'enseignant, et que les ACS prenaient beaucoup de temps, j'ai dû passer le relais à Virginie Lamulle. Nous sommes en "tuilage" pendant un an, comme je l'ai été avec Alain Cosme, c'est-à-dire que Virginie décide, et je l'accompagne. Il y aura quelques nouveautés. Sa nomination tombe en même temps que la mise en fonction du nouveau site internet du GCU. À partir de cette année, il n'y aura plus de catalogue ACS, mais les activités seront publiées en ligne au fur et à mesure de leur organisation.



Et vous, Virginie, comment êtes-vous devenue déléguée aux ACS ?

J'étais déléguée de terrain de Quiberville depuis 2014. En 2020, le GCU m'a proposé d'intégrer le conseil d'administration. J'y représente les DT, et je suis aménageur de 9 campings. Je m'occupe aussi de l'accueil des groupes. Et je suis aujourd'hui DT adjointe à La Roche-Posay. En août dernier, j'ai accepté de prendre le relais aux ACS, car je trouve que les ACS et les groupes vont bien ensemble, en particulier les groupes UCPA, qui acceptent d'intégrer jusqu'à 8 adhérents au sein de leurs stages.

Comme Yannick, je dois jongler avec mon emploi du temps, car je travaille à temps complet !

Comment se passe votre "tuilage" ?

Je m'inscris pour l'instant dans la continuité du travail de Yannick. J'essaie de faire revivre certaines activités et d'en trouver de nouvelles. J'envisage par exemple de reprendre la céramique à Gruissan, d'installer des Home Ball sur certains campings et d'y organiser des tournois. Et j'aimerais bien qu'il y ait un 2^e camping "jeux de société", comme à Louberat. J'ai donc demandé à Denis Jullemier s'il pouvait trouver un adhérent pour l'animer.

Un message à faire passer ?

On compte beaucoup sur les adhérents, sur les CT, sur les DT pour proposer de nouvelles activités sportives, manuelles, culturelles. S'ils ont des idées ou s'ils connaissent de potentiels partenaires, qu'ils n'hésitent pas à me contacter !



Partenariats Ecodair et Dell

PAR PHILIPPE MARTINEZ

Pour son approvisionnement en matériel informatique, le GCU collabore principalement avec deux partenaires : Ecodair pour le matériel reconditionné et Dell pour le matériel neuf.

ECODAIR : ALLIER NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET ENGAGEMENT SOCIAL

Dans un contexte où la transition écologique et la responsabilité sociale sont essentielles, Ecodair se distingue dans le reconditionnement informatique. Depuis 2004, cette entreprise spécialisée récupère, répare et remet en service des ordinateurs, serveurs et accessoires, contribuant ainsi à réduire le gaspillage électronique tout en offrant du matériel à des prix accessibles.

Au-delà de son impact environnemental, Ecodair favorise l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ou en reconversion. En tant qu'entreprise adaptée et d'insertion, elle propose un environnement de travail inclusif et participe à l'économie sociale et solidaire (ESS), démontrant que rentabilité et engagement humain peuvent aller de pair.

Grâce à son réseau de partenaires et de donateurs, Ecodair collecte du matériel auprès de grandes entreprises et institutions, prolongeant ainsi la durée de vie des équipements et réduisant l'empreinte carbone du secteur numérique. L'entreprise propose une large gamme de matériel informatique reconditionné, incluant ordinateurs portables, PC fixes, serveurs et accessoires, avec une garantie pouvant aller jusqu'à trois années au maximum. Ce matériel, rigoureusement testé et remis à neuf, est disponible à des prix compétitifs, permettant aux particuliers, associations et entreprises d'accéder à des équipements de qualité tout en adoptant une démarche responsable.

Depuis deux ans, le GCU collabore avec Ecodair pour le renouvellement du parc informatique de ses campings. En choisissant du matériel reconditionné chez Ecodair, on contribue activement à la réduction des déchets électroniques et à la préservation des ressources naturelles. Ecodair estime qu'en prolongeant la durée de vie d'un ordinateur de quelques années, on évite l'émission de plusieurs centaines de kilos de CO₂ et la consommation de matières premières précieuses.

Une belle initiative, alliant écologie, solidarité et accessibilité, à découvrir sur www.ecodair.com.

DU MATÉRIEL DELL NEUF À PRIX RÉDUITS POUR LES ADHÉRENTS DU GCU

Dans le cadre de son engagement à proposer des services à ses adhérents, le GCU a conclu un partenariat avec Dell afin de faciliter l'accès à du matériel informatique neuf de qualité à des prix préférentiels. Grâce au programme "Dell Small Business Association Partnership", mis en place il y a 3 ans pour aider les petites entre-

prises et associations, les salariés, bénévoles et adhérents du GCU peuvent désormais bénéficier de réductions allant de 5 % à 20 % sur une large sélection de produits Dell.

Ce partenariat permet d'accéder à des tarifs réduits sur des ordinateurs portables, des PC de bureau, des serveurs, des écrans et divers accessoires. Les remises sont cumulables avec les promotions en cours sur le site officiel de Dell.fr, offrant ainsi des prix encore plus attractifs.

Dell propose également une option de couverture complète jusqu'à cinq ans, incluant un support matériel et logiciel, des réparations chez l'utilisateur le jour ouvré suivant un diagnostic à distance, des alertes proactives pour prévenir les problèmes, un accès téléphonique 24h/24 et 7j/7, ainsi qu'une couverture des dommages accidentels.

L'adhésion à ce programme est entièrement gratuite et n'implique aucun coût supplémentaire pour le GCU ou ses membres. Ce partenariat ne constitue pas une démarche commerciale pour l'association, qui ne perçoit aucun bénéfice sur les ventes réalisées. L'objectif est avant tout d'apporter un service supplémentaire aux adhérents, en leur offrant un accès facilité à du matériel informatique neuf et performant à des tarifs préférentiels.

Pour en bénéficier, le processus est simple et rapide :

- Assurez-vous que votre adresse e-mail est correctement renseignée dans votre espace adhérent.
- Remplissez le formulaire dédié à la demande de coupons Dell disponible sur le site du GCU.
- Recevez vos codes de réduction par e-mail et utilisez-les sur le site officiel de Dell pour effectuer vos achats.

Pour les offres en cours : <https://www.dell.com/fr-fr/shop/deals>





Du Vercors à la Provence

Saint-Jean-en-Royans (Drôme) accueille l'Assemblée Générale 2025 du GCU ainsi que les travaux du Conseil d'Administration du 16 au 21 août.

Au sud du Vercors, notre camping aux portes du Parc Naturel Régional du Vercors est le lieu idéal pour les sportifs avec sa piscine et ses courts de tennis. Comme pour les amateurs de nature. Arpentez les espaces immenses où se mêlent nature et histoire, découvrez le savoir-faire des artisans et producteurs.

À voir, à visiter : La route de Combe Laval (site classé), Les cuillères du Royans, Vercornoix, Pont-en-Royans, ...



Photos C. PHILIPPON

CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2025

“

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire du Groupement des Campeurs Universitaires de France.

Comme nous l'autorisent les statuts modifiés par l'assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2021, article 18, les votes se feront par voie électronique, sans pouvoirs.

Veuillez agréer, Chère adhérente, Cher adhérent, l'expression de nos sentiments dévoués.

”

Pour le conseil d'administration,
Claire BAZIN, présidente

LIEU

Salle des fêtes de Saint-Laurent-en-Royans (26190), située 1 Place de la Mairie

DATE

Jeudi 21 août 2025

ORDRE DU JOUR

Rapport d'activité 2024/2025 ;
 Compte rendu financier 2024/2025 ;
 Rapport du commissaire aux comptes ;
 Réponses aux questions écrites*.

* Les questions diverses et d'intérêt général pour l'AGO du jeudi 21 août 2025 sont à adresser par écrit au secrétariat du GCU au plus tard le vendredi 6 juin 2025. Précisez votre n° adhérent, nom, prénom (si toutes ces données ne sont pas renseignées, la question ne sera pas traitée). Au-delà de cette date, une réponse sera faite individuellement à partir du mois d'octobre.

Extrait des statuts

ARTICLE 18 - DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'assemblée se compose des membres de l'association.

Des personnes extérieures peuvent être invitées. Ont droit de vote les membres adhérents majeurs à jour de leur cotisation au trentième jour précédent la réunion.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres pouvant prendre part à l'assemblée.

La convocation comporte l'ordre du jour de l'assemblée et intervient trente jours au moins avant la réunion.

VOTES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les votes pour les délibérations et pour les élections se font par tous les moyens y compris par procédure dématérialisée ou par correspondance. Le conseil d'administration définit pour chaque assemblée générale les modalités de fonctionnement et de mise en œuvre du système de vote.

Compte rendu du conseil d'administration

Claire Bazin remercie les administrateurs pour leur présence, elle les félicite pour la richesse des échanges lors des commissions qui se sont tenues durant la première partie de la semaine.

POINTS ADMINISTRATIFS - ORGANISATION

Le groupe de travail "Processus" ne s'est pas réuni depuis le dernier conseil d'administration en raison d'un calendrier très chargé. Denis Dvorsak propose de rédiger les fiches manquantes, puis de soumettre le document pour relecture aux membres du groupe. Après ce travail (décembre), la commission se réunira pour discuter des arbitrages nécessaires.

Une fiche "processus" concernant le fonctionnement du bureau et du conseil d'administration a été soumise aux membres du bureau. Elle définit le cheminement menant de la construction de l'ordre du jour à la validation du compte rendu de ces instances. Elle a été versée dans le dossier des documents préparatoires et est soumise à discussion et à approbation du conseil d'administration.

Depuis l'ouverture des campings, il y a eu l'enregistrement de **89 appels pendant les permanences téléphoniques des administrateurs :**

- 22 appels entre 17h et 18h (25 % des appels)
- 22 appels après 18h (25 % des appels)
- 45 appels le week-end (50 % des appels)

Les motifs des appels sont divers : codes des campings, problèmes de trésorerie, demandes de renseignements.

Les administrateurs ne prenant pas le relai de 12h30 à 17h, le fait que le siège ne réponde pas au téléphone pose des problèmes. La réponse se situe sans doute au niveau du support informatique, d'autres canaux de communication sont envisageables. Il faudrait que nos adhérents passent essentiellement par un ticket internet. Il est proposé de continuer l'étude sur un an, le groupe de travail se réunira pour évoquer ces problématiques.

Salariés : Célia Marion Durand ne fait plus partie des effectifs du siège depuis le 26/09/2024. Elle a été déclarée inapte à reprendre son poste de travail au GCU par la Médecine du travail. Le traitement de son dossier de licenciement est en cours.

Caroline Merdrignac, Patrick Dubois et Denis Dvorsak ont décidé de mettre en standby le recrutement de l'assistante de gestion technique auprès de la société Manpower et de privilégier la lettre d'information et un site web dédié à la recherche d'emploi. À ce jour, grâce à la diffusion de la lettre d'information, 2 candidatures sont arrivées au siège, une visio sera effectuée pour un des dossiers.

Catherine Saman devrait partir à la retraite en septembre 2027. Il est proposé un tuiage avec celui ou celle qui la remplacera à partir de septembre 2025, soit deux ans. Au-delà de l'intérêt de la transmission de compétences et de savoirs, cela permettrait aussi à la nouvelle recrue de se familiariser avec Odoo.

Florian Digeon, notre salarié du Var, donne totale satisfaction à ce jour.

Au niveau de nos salariés saisonniers, dans l'ensemble, la saison s'est bien passée. Le recrutement a été clos très tôt mais le désistement de la salariée recrutée pour toute la saison pour Vendres a suscité quelques difficultés.

Le GCU dispose d'un bon vivier de salariés qui reviennent régulièrement et dont certains sont prêts à dépanner si besoin. Tous les salariés ont eu une formation en trésorerie, parfois individualisée,

Bertrand Fontaine a su faire preuve de beaucoup de souplesse. Tous les nouveaux salariés ont eu une formation en gestion des locatifs, les "anciens" ont bénéficié d'un rappel collectif. Cette formation, interactive, a été très constructive.

En 2023, au moment de la première ouverture du Bois-Plage-en-Ré pour la période de fin d'année, il avait été décidé de mettre un salarié sur le camping. La même décision avait été prise pour Bormes-les-Mimosas. La question du maintien de cette disposition se pose. Il va falloir rechercher quelqu'un pour Bormes-les-Mimosas (2 semaines Noël et Nouvel An).

Le dossier de l'**indemnisation du GCU par la commune de Bormes-les-Mimosas** suite aux dégâts subis au niveau du camping de Cabasson est clos. Rappel : la Cour administrative d'appel de Marseille a condamné la commune de Bormes-les-Mimosas. Début septembre, le GCU a perçu l'indemnité d'un montant de 25 349,37€ (au lieu des 18 500€ demandés le 06/02/2024, jour du plaidoyer de notre avocat, en raison de la majoration générée par les intérêts et pénalités de retard).

Le groupe de travail RGPD sera relancé par Thierry Lecerf. La rédaction d'une Charte Informatique va également être réalisée. Elle inclut une partie pour les salariés, une autre pour les administrateurs. Le montant de l'accompagnement par un avocat spécialisé est de 2 000€.

Dans le cadre de la création d'un **groupe de travail "Prospective du GCU"** pour réfléchir à l'avenir de l'association et rechercher éventuellement un accompagnement auprès d'un cabinet de consultants, Patrick Dubois, Philippe Martinez, Alexandre Wattiez et Denis Dvorsak se rendront au Forum national des associations.

La **répartition des administrateurs** au sein des commissions a été revue. Elle est disponible sur le site Internet.

Sur le suivi des statistiques partielles des **recettes** et des **fréquentations**, il a été décidé de ne pas extraire les données avant les vacances de la Toussaint en raison de la charge de travail pour Alexandre Wattiez. Il procédera à l'extraction après la saison.

À ce jour, 47 894 adhérents sont comptabilisés.

Il serait intéressant de contacter les itinérants non-adhérents dans le cadre d'une action de promotion. Yannick Dereep se charge de l'étude de ce projet avec l'aide de Didier Bonnaire en charge de la promotion/communication (envoi d'une carte de vœu avec un mot pour rejoindre l'association), un mail sera fait.

Corinne Haydn se charge de la synthèse des comptes rendus de séjour des délégués et la présentera au CA de mars.

Lors de recherches sur Pailhas en lien avec la construction du projet pour ce camping, des membres du bureau se sont aperçus que les deux parcelles louées n'étaient absolument pas utilisées par le GCU. Il est proposé de mettre fin à la location. Une dernière vérification sera faite par le délégué de terrain auprès de la municipalité.

TARIFS

Philippe Martinez pilotera une **étude de la concurrence** et s'appuiera sur les administrateurs pour répartir le travail de recherche.

Il est proposé de modifier le jour de début des **garages morts**. Habituellement, l'ouverture se fait un vendredi. Il est proposé de la décaler au dimanche. Ainsi, les adhérents ne pourront plus déposer leur installation le vendredi sans camper (une seule nuit puis garage mort) et bloquer l'emplacement pour le week-end. Cela permet aussi à tous les adhérents d'avoir les mêmes chances : ceux qui habitent le plus près et/ou les inactifs étaient avantagés en arrivant dès le jour d'ouverture.

Il est proposé de décaler la fin de la période de garage mort de tous les campings au vendredi de l'avant dernière semaine avant les vacances d'été. Pour 2025, cela serait le 27 juin.

Il est suggéré d'enlever Loubeyrat et Pornichet de la liste et d'ajouter Sciez, La Bourboule et Vendres.

Il est rappelé que les emplacements pairs seront utilisables en garage mort en 2025 conformément à la règle votée par le conseil d'administration.

La commission propose le **maintien des tarifs actuels au niveau des cotisations pour les adhérents.**

En 2025, tous les tarifs des hébergements hors caravaneige subiront une hausse de 2,5 %.

L'arrondi à l'euro supérieur pour les tarifs des campeurs non-adhérents n'est pas possible à l'heure actuelle. Il est envisagé dans le cadre de la migration Odoo.

Deux types de locatifs légers seront proposés à la location en 2025.

Cabane "Sauterelle": 8 locatifs de ce type seront commandés afin d'équiper 8 campings bretons.

Tente "Bora-Bora Cabanon": elle sera équipée de quatre lits de camp, d'un petit meuble, d'une plaque, d'une table, de quatre chaises, d'un kit "popote" et d'un branchement électrique. Une dizaine de tentes seront achetées pour 2025. Les campings avec salariés qui seront dotés ne sont pas encore définis. Elles seront louées uniquement en haute saison. Pour cette première année, le tarif sera le même pour ces deux nouveaux locatifs.

La commune de Vias a décidé de revenir à la **taxe de séjour** au réel. Quatre municipalités conservent le régime de la taxe de séjour forfaitaire. Il est rappelé que son calcul est basé sur le nombre d'emplacements, le nombre de jours d'ouverture et un pourcentage d'occupation défini par chaque municipalité.

La commission propose le maintien du calcul actuel malgré le montant élevé pour les campings de Sanguinet et Vendres.

Il a été décidé par le bureau de répondre favorablement à la demande des adhérents alsaciens (67) qui souhaitaient faire un sondage pour recenser les avis des C.U. à propos d'une éventuelle ouverture du **camping de Blaesheim** pendant les traditionnels marchés de Noël.

Lors de cette même réunion, l'idée d'aménager le bâtiment sanitaire en conséquence a été émise. Alain Schmitt, délégué de terrain, suggère, pour 2025, de louer un Algeco-sanitaire, pour une année d'expérimentation. Ceci pour ne pas engager de travaux inutiles. Un devis établi par la société Algeco s'élève à 1169,00€.

Le **bilan de l'assurance annulation** est positif pour ExplorAssur. Le nombre de souscriptions pour cette première année a été plus important que ce qui avait été envisagé.

Nombre de souscriptions : 1669 ; montant total : 30 935,00 € ; nombre de dossiers ouverts : 40

- 20 ont donné lieu à remboursement pour un montant de 6 984€.
- 15 sont en cours de traitement pour 6 922€ provisionnés.
- 5 dossiers pour lesquels l'indemnisation a été refusée pour des motifs non assurés.

Le tarif "randonneur" est reporté pour 2026.

Nombre d'adhérents ne procèdent pas à leur check-out. La commission a lancé une réflexion et propose :

Pour 2025 :

- Annoncer qu'il est envisagé de mettre en place des frais de pénalité en 2026 pour check-out non fait. (Un article sera rédigé en ce sens.)
- Préciser dans les conditions générales de vente que le check-out est obligatoire.

- Dans les cahiers du DCC, rédiger un petit texte pour rappeler la nécessité de passer en trésorerie en fin de séjour.

- Ajouter dans le mail de confirmation d'arrivée qu'il faut passer obligatoirement en trésorerie la veille du départ et ce, pour tous types d'hébergement.

Pour 2026 :

- Il est envisagé de mettre en place une pénalité financière.
- L'idée du SMS envoyé la veille du départ reste à l'étude.

Il est rappelé que le projet d'auto-état des lieux (incluant l'inventaire) est toujours en cours de rédaction.

CAMPINGS

Nos recherches de délégués de terrains se poursuivent, les besoins sont les suivants :

- > Bormes Cabasson : délégué de terrain
- > Le Bois-Plage-en-Ré : délégué de terrain adjoint (aide actuelle ponctuelle : Julie LEGRAS)
- > Pailhas : délégué de terrain
- > Meschers : délégué de terrain
- > Volx : délégué de terrain

Tous les campings prévus au **classement** en 2024 ont obtenu 1*. En vue de la nouvelle campagne de classement qui commencera en 2027, il serait souhaitable dès la prochaine réunion consacrée aux prévisions de travaux d'en tenir compte pour anticiper les travaux dès 2026 pour atteindre a minima 1*, voire 2*. L'amélioration des campings est un atout pour le GCU. Les campings de Locquirec et Ur sont prévus pour 2025.

Une nouvelle campagne démarre en 2027 pour une classification effectuée en 2022, il faut anticiper les diagnostics en 2025.

Claire Bazin, Jacqueline Serin-Tinon et Denis Dvorskak ont rencontré le président de la FFCC pour échanger à propos des critères de classement, le nouveau président est totalement en phase avec les attentes du GCU.

Alain Canonge, Jacqueline Serin-Tinon et Denis Dvorskak avaient été missionnés lors du dernier conseil d'administration pour se rendre sur les campings de Chamonix, Vallouise et Savines pour la gestion des dossiers en cours, un compte rendu est donné.

L'assainissement de notre camping d'Aiguilles a été déclaré non conforme car non entretenu. Les préconisations de l'adhérent du GCU, Etienne Peyras, spécialisé dans ce domaine, seraient de reprendre totalement l'installation. Il s'agit d'un budget de 25 000 à 50 000 €. Nous avons 4 ans pour effectuer le travail.

Sur les campings d'Aiguebelette-le-Lac, Savines, des personnes se présentent à l'**accueil en journée pique-nique**. En fait, l'une des personnes adhère pour pouvoir profiter de cette règle pour éviter d'aller sur les plages payantes à proximité.

La commission "textes et documents" propose d'autoriser (par le règlement) la journée pique-nique uniquement aux adhérents.

Gilbert Grandpierre rappelle le contenu du **dossier du bornage de St-Maurice-d'Ardèche**. Ce dernier a été transmis à Me Fergon.

Le conseil d'administration décide de fermer le camping d'Alboussière et de dénoncer la convention qui lie le GCU à la municipalité pour l'accès des campeurs à la piscine.

Gilbert Grandpierre se charge de prévenir le délégué de terrain et la municipalité. Il faudra également prévoir une communication dans la revue.

Deux campings sont concernés par les demandes de subvention : Fabrègas pour tout ce qui concerne le solaire (2500€ pour la partie étude technique), Cavalaire pour les améliorations sur le plan des économies énergétiques pour le décret tertiaire.

Le conseil d'administration a demandé que la problématique de la protection de la dune près de notre camping de La Tranche-sur-Mer soit confiée à un bureau d'étude spécialisé. Le devis s'élève à près de 10 000€.

COMMISSIONS, DÉLÉGATIONS, GROUPES DE TRAVAIL

La conférence de rédaction suggère la création d'un concours photos à destination des adhérents amateurs sur le thème de la jeunesse. Il y aura trois lauréats avec une remise de prix pour un total de 1 000€ (500€, 300€, 200€). Exposition et remise des prix possibles lors du rassemblement 2026.

Les administrateurs sont invités à consulter le document qui récapitule la **répartition par activité au niveau des aménagements**.

La commission informatique propose de poursuivre en 2025 le **renouvellement du matériel de trésorerie** commencé en 2024 :

- PC de trésorerie recyclé Ecodair sous Linux
- Imprimante
- Routeur Internet

Il s'agit d'un budget de 15 000€. Face aux pannes de plus en plus fréquentes des tablettes (âgées de 5 à 6 ans), il est soumis à l'approbation du conseil d'administration l'acquisition de 15 mini-PC recyclés Ecodair sous Linux (économies sur les licences et le matériel). Le budget est estimé à 2 800 €.

Les retours à propos de la **nouvelle limitation de connexion WiFi** testée à l'été 2024 sont positifs : 2 Go/jour/adhérent au lieu d'1 heure de connexion. Des études sont en cours pour faire évoluer cette offre de service.

Face aux pannes des boîtiers Alcasar, il est proposé d'allouer un budget de 2 000 € pour approvisionner une dizaine de nouveaux modèles.

Il est proposé de **ne pas informatiser les campings non équipés de fibre** (Compains, La Ferrière et Saumane). Alboussière et Saint-Colomban ne seront pas équipés. Il ne reste donc plus que Douarnenez à étudier.

83 lignes SFR inutilisées ont été résiliées : gain estimé à 3 500 €.

Il est proposé de **sécuriser la baie informatique du siège** en faisant reprendre le câblage et en installant un onduleur pour éviter les microcoupures. Le câblage électrique de la salle de réunion sera repris en même temps.

L'étude de la mise en place d'un **téléphone de sécurité centralisé au siège** permettant de rediriger les appels des téléphones de sécurité des campings en cas d'absence de réponse va être lancée.

Le développement d'un **outil de monitoring centralisé** dirigé par notre salarié est en cours.

Les membres du bureau, du conseil d'administration ou des commissions peuvent avoir besoin de participer à des **votes à distance**. Le vote en ligne sera privilégié par rapport au vote par email en raison de sa sécurité, sa confidentialité, sa simplicité, sa rapidité et sa conformité. Un travail de mise en place sera réalisé avec Yannick Dereep.

Les **formations MS365 et Odoo pour les administrateurs**, organisées par Alexandre Wattiez et Bertrand Fontaine, ont été très bien perçues et appréciées. Le format en journée a posé des difficultés aux administrateurs en activité. Les formations ont été enregistrées et seront mises à disposition pour ceux qui le souhaitent.

Alexandre Wattiez et Bertrand Fontaine annoncent un **retard sur le projet du site internet** en raison de difficultés de communication avec le chef de projet d'ESECOM.

Il va falloir fournir un **tableau avec les ACS**.

On s'appuiera sur les documents supports de Didier Bonnaire pour faire évoluer le projet.

Un **audit comptable** réalisé par Sodexis depuis août vise à corriger les écritures comptables avec des rapprochements entre Odoo et Sage. Les recommandations sont attendues. Elles devraient permettre de définir les corrections à apporter ainsi que les modalités de mise en œuvre.

Après la validation du cahier des charges par le CA de Montech, l'**appel d'offres pour la migration vers Odoo v18** a été lancé fin août. Les réponses des cinq sociétés consultées (ArkeUp, Camptocamp, Captivea, Smile, et Sodexis) ont été reçues avant la date limite du 4 octobre. L'analyse des offres est en cours, une synthèse et une proposition de choix seront présentées au CA le 6 novembre.

Une rencontre au siège a eu lieu avec la **société SOCOTEC** le 10 octobre. Les difficultés rencontrées au cours de cette saison ont été balayées : problème de prise de RDV, multiplicité des RDV, retour des comptes rendus des contrôles, problème des interlocuteurs insuffisamment identifiés... La responsable doit revenir vers Pascal Pallez pour lui soumettre de nouveaux processus. La société sera présente au SETT et présentera sa nouvelle plateforme informatique. Isabelle Corbin s'y rendra avec les administrateurs.

Les **commissions de sécurité** se font toujours en présence d'un administrateur et du délégué de terrain. Pascal Pallez se déplacera à chaque fois que cela sera nécessaire.

Alain Chartier et Denis Dvorsak ont traité le dossier des défibrillateurs. L'implantation d'un DAE sur l'ensemble des campings représenterait un investissement de près de 50 000€/an. Il est rappelé qu'aucune obligation ne s'impose actuellement aux terrains de camping.

Un projet d'implantation à hauteur de 20 000€ annuel est soumis. Il peut évidemment évoluer et la liste des campings proposée peut différer de la proposition.

Alain Chartier se charge du dossier. Il contactera les délégués de terrain pour échanger sur la pertinence des campings destinataires. Il soumettra une proposition finale au bureau.

Le bilan des **activités culturelles et sportives** est évoqué : 739 participants et 39 activités : 9 activités culturelles et 30 sportives.

Ludovic Broussaud présente les changements sur les **textes et documents** soumis au vote et fournit les explications nécessaires.

Au niveau des **relations avec les adhérents** 153 courriers ont été reçus à ce jour (fin octobre).

Nous notons 40 % d'augmentation pour les conflits puisqu'on est passé de 20 à 28.

L'assemblée générale élective de l'**UCPA** s'est déroulée le 9 octobre 2024 à Arcueil (Val-de-Marne). Philippe Martinez y a représenté le GCU et il a fait un compte rendu au conseil d'administration.

Le bureau de l'**ESPER** a été renouvelé, réélection de Bertrand Souquet à la présidence.

Sophia Lamri a participé à cette réunion et a fait un compte rendu au conseil d'administration.

Règlement intérieur des terrains de camping du GCU

MISE À JOUR POUR 2025 : **en surligné jaune les ajouts en surligné rouge les suppressions**

Le texte complet est consultable sur le site Internet du GCU à l'adresse : https://www.gcu.asso.fr/sites/default/files/fichiers/pdf/reglement_terrains_camping.pdf

I. CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCUEIL AU CAMPING

B) CONDITIONS D'ADMISSION ET DE SÉJOUR

1) Hébergement et invité

1/ Tout adhérent majeur peut accueillir deux invités au plus sans dépasser la limite maximale de six personnes sur son emplacement. Le titulaire de l'emplacement doit être présent physiquement et doit déclarer sans délai la présence de ses invités à la personne de jour au bureau d'accueil, qui les enregistrera;

6) Pique-nique

Sont considérés comme en pique-nique uniquement les adhérents (et éventuellement les personnes qui les accompagnent) qui viennent sans installation passer une journée (nuit exclue) sur un terrain de camping ainsi que les groupes d'enfants et d'adolescents encadrés par des adhérents du GCU et qui ont obtenu du bureau l'autorisation de séjourner.

Ce "pique-nique" est gratuit, mais les participants doivent se présenter au bureau d'accueil, s'inscrire sur la main courante et laisser leur véhicule hors du camping ou sur le parking, s'il y en a un. Les personnes bénéficient des installations sanitaires du camping. Elles peuvent effectuer le versement d'un don au GCU dont le montant est laissé à leur appréciation.

Le pique-nique au camping est autorisé sur une journée (nuit exclue) et ne peut être renouvelé sur plusieurs jours consécutifs dans le même camping.

Lorsque le camping est déclaré "complet" le pique-nique est interdit.

D) INSTALLATION

L'hébergement de plein air et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par la personne de jour. Aucun séjour ne peut se faire en dehors des emplacements délimités (sauf autorisation exceptionnelle du conseil d'administration).

1) Occupation des emplacements

Le jour du départ, l'emplacement doit être libéré le plus tôt possible et dans tous les cas avant 12h00, sauf pour les séjours en formule "garage mort et occupation temporaire" (voir chapitre T).

2) Réservation d'un emplacement (hors caravaneige)

En cas de retard, prévenir le camping et le siège par téléphone et envoyer un email à l'adresse gcu@gcuf.fr.

Une arrivée tardive devra être impérativement signalée au délégué du conseil des campeurs du camping, en lui précisant le jour et l'heure d'arrivée. Elle ne pourra donner lieu à aucun remboursement. En cas d'arrivée tardive non signalée, passées 72 heures l'adhérent qui avait réservé perd ses droits sur la réservation. Le Bien Loué qui lui était destiné sera considéré comme libre et pourra être attribué à un autre adhérent. En cas de départ anticipé, l'adhérent perd tous ses droits sur les Biens Loués. L'emplacement qui lui était destiné sera considéré comme libre et pourra être attribué à un autre adhérent. L'intégralité des sommes versées ou devant être versées en fin de séjour sont acquises au GCU.

6) Occupation d'un locatif (nouveauté)

Lors de votre arrivée, le gestionnaire des locatifs vous remettra les clés. Un état des lieux complet, comprenant une inspection de chaque pièce et de la terrasse, sera réalisé en votre présence.

Capacité par types d'hébergement :

- MH 2 chambres et 3 chambres: 6 personnes. Une installation annexe de petite taille peut être ajoutée, sans dépasser la capacité maximale de 6 personnes.
- MHT, MHC et BT : 5 personnes. Une installation annexe de petite taille peut être ajoutée, sans dépasser la capacité maximale de 6 personnes.
- Appartement, type studio : 4 personnes. Appartement, type T2 : 4 personnes ou 6 personnes selon les T2. Appartement, type T3 : 6 personnes.

Un adhérent mineur ne peut pas être titulaire d'une location. La sous-location est interdite.

Le jour de votre arrivée (entre 16h et 20h) vous devez vous rendre au bureau d'accueil pour vous enregistrer et inscrire les personnes non inscrites sur la fiche de séjour (adhérents et/ou invités). Vous devez présenter votre fiche de présence et le justificatif de votre paiement.

Toute modification doit être déclarée au gestionnaire et à la personne de jour au bureau d'accueil.

En cas d'arrivée tardive (le jour même au-delà de 20h), les locataires peuvent retirer la clé du locatif dans le coffre prévu à cet effet à l'entrée du camping. Le code du coffre est fourni par e-mail avec les documents de confirmation de la réservation.

La veille du départ :

- > Passer impérativement à la trésorerie pour enregistrer votre départ et régler les éventuels suppléments (taxe de séjour, adhérents non prévus, invités etc.);
- > Contacter le gestionnaire des locatifs afin de convenir d'un horaire pour l'état des lieux, qui sera effectué le jour de votre départ.

Le jour du départ (impérativement avant 1h)

Un état des lieux complet, comprenant une inspection de chaque pièce et de la terrasse, sera réalisé en votre présence. Le locatif sera inspecté de façon minutieuse par le gestionnaire pour évaluer son état général et noter les éventuels dégâts causés par le locataire durant son occupation. Cet état des lieux de sortie se fait notamment au niveau de la propreté et du rangement.

Pour les Biens Loués, l'adhérent devra acquitter une somme forfaitaire de 50 € pour le nettoyage si celui-ci n'était pas conforme à l'état initial de prise à bail. L'état d'inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location. Toute dégradation des Biens Loués ou de leurs accessoires donnera lieu à remise en état immédiate aux frais de l'adhérent.

7) Accueil d'un adhérent par un autre adhérent (nouveauté)

Un adhérent majeur peut accueillir dans son locatif un ou plusieurs adhérent(s) (majeur(s) ou mineur(s)) dans la limite de 6 personnes. L'implantation d'une tente annexe de petite taille sur son emplacement est tolérée.

8) Réservation d'un locatif (nouveauté)

En cas de retard, prévenir le camping et le siège par téléphone et envoyer un email à l'adresse gcu@gcuf.fr.

Une arrivée tardive devra être impérativement signalée au délégué du conseil des campeurs du camping, en lui précisant le jour et l'heure d'arrivée. Elle ne pourra donner lieu à aucun remboursement. En cas d'arrivée tardive non signalée, passées 72 heures l'adhérent qui avait réservé perd ses droits sur la réservation. Le Bien Loué qui lui était destiné sera considéré comme libre et pourra être attribué à un autre adhérent. En cas de départ anticipé, l'adhérent perd tous ses droits sur les Biens Loués. L'emplacement qui lui était destiné sera considéré comme libre et pourra être attribué à un autre adhérent. L'intégralité des sommes versées ou devant être versées en fin de séjour sont acquises au GCU.

G) MODALITÉS DE DÉPART

Les campeurs sont invités à se présenter à la trésorerie la veille de leur départ pour régler leur séjour. Les campeurs ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture de la permanence du Trésorier peuvent effectuer le paiement de leur séjour 48h avant leur départ.

Quel que soit votre mode de paiement et même si votre séjour est déjà réglé, il est indispensable de passer à la permanence de trésorerie la veille de votre départ. Cette étape concerne tous les adhérents, y compris ceux en locatif ou ayant choisi le prélèvement automatique. Cela permet au trésorier d'enregistrer votre départ, de valider le règlement de votre séjour, de vérifier qu'aucun frais n'est en attente et de récupérer les clés, badges ou cartes d'accès éventuellement empruntés.

Les campeurs ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture de la permanence de la trésorerie peuvent clore leur séjour et effectuer le paiement 48h avant leur départ.

I) ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux sont responsables des dégâts causés par ceux-ci. Ils doivent veiller à ce que leurs animaux ne soient pas à l'origine de désagréments envers les autres campeurs (nuisances sonores, hygiène, agressivité et divagation). Les animaux doivent être tenus en permanence à l'attache de telle manière qu'ils ne puissent atteindre aucune personne passant à proximité de l'installation.

Tout propriétaire d'un animal qui aura été potentiellement dangereux devra quitter le camping avec son animal dans un délai de 24 heures. Il ne pourra être ramené sur aucun terrain de camping du GCU.

Les propriétaires sont responsables de leurs animaux et doivent éviter toute gêne pour les autres campeurs (agressivité, malpropreté, bruit, divagation). Les animaux devront être tenus en permanence à l'attache de telle manière qu'ils ne puissent atteindre aucune personne passant à proximité de l'installation. Tout animal qui aura mordu devra avoir quitté le camping dans un délai de 24 heures. L'accès lui est définitivement interdit à tous les terrains de camping du GCU.

Il est interdit de promener ou de laisser divaguer des animaux dans le camping sur les aires de jeux, dans les installations sanitaires, dans tout bâtiment accueillant du public ainsi que dans l'enceinte d'une piscine.

R) BÂTIMENT

Il est strictement interdit de modifier les installations informatiques et d'utiliser le matériel informatique à des fins personnelles sans l'accord d'un membre du conseil d'administration ou du siège.

T) GARAGE MORT ET OCCUPATION TEMPORAIRE

Seuls les emplacements non réservables seront disponibles (sauf dérogation de cette règle votée par le conseil d'administration). Une installation occupée après 12 heures sera considérée en séjour.

Entre deux séjours l'installation doit être mise en sécurité. Les câbles de raccordement électriques peuvent restés branchés sur les bornes de distribution.

À chaque fin de période d'occupation temporaire, les occupants d'une installation doivent quitter l'emplacement avant 22h00, faute de quoi une nuitée sera appliquée.

H) BRUIT ET ORDRE PUBLIC

Les campeurs sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Le niveau de bruit doit respecter les réglementations en vigueur fixées par les autorités locales.

II. CONDITIONS SPÉCIFIQUES LIÉES À L'ADHÉSION DES CAMPEURS

C) SERVICE DE JOUR

Service de jour complet (SC)

Pour chaque Pendant une période de 21 jours calendaires dans un ou plusieurs campings GCU, un service de jour complet doit être effectué sur le premier terrain de camping où la durée du séjour est supérieure à 3 nuitées.

Dispenses de service de jour

- Pendant la haute saison uniquement, les délégués du GCU, ainsi que leurs conjoints ainsi que les occupants de l'emplacement;

DÉCÈS

SYLVIE ANDRÉ

L'antenne Haute-Garonne-Gers a perdu une adhérente active, une amie : Sylvie André nous a quittés le 19 décembre 2024. Adhérente du GCU depuis sa naissance, avec Jean-Pierre, son époux et leurs enfants, elle a parcouru la France.

Elle avait coutume de dire : "Le GCU, c'est Jean-Pierre". Pourtant elle était toujours à ses côtés sur le terrain de Luchon-Saint-Mamet dont Jean-Pierre est le délégué.

Les adhérents de l'antenne se retrouvaient parfois à Luchon-Saint-Mamet pour la journée petits travaux et nos réunions d'antenne, cela nous donnait l'occasion de joyeuses retrouvailles autour d'un repas partagé avec quelques spécialités de Sylvie. Alors, Sylvie, pour ta générosité et ta bienveillance, pour ces moments inoubliables, nous te disons un grand merci. Tu nous manqueras tant !

RENÉ BARJOU

Notre ami René a pris son envol.

Une page de La Kabylie se tourne aujourd'hui avec le départ de René Barjou, campeur qui, au fil des nombreuses années, savait tisser des liens avec toutes les générations.

Nous n'oublierons pas les poésies qu'il nous envoyait. Il recevait parfois des réponses écrites par des "copains" qui s'improvisaient poètes uniquement pour lui répondre...

Dans le ciel clair de La Kabylie, nous n'oublierons pas non plus son avion nommé "Le petit prince", avec lequel il se plaisait à survoler le bord de mer.

Enfin, à la nuit tombée, une étoile regardera le camping avec humour... ce sera lui, notre ami René.

PETITES ANNONCES

Vends caravane ERIBA, modèle ERIBELLE.

2 places. 1^{re} mise en circulation avril 1997. Auvent imputrescible. Prix : 3000 €

Tél. : 06 41 79 94 76 - Email : alainhartmann1@hotmail.fr



JEAN MINOT

Françoise, son épouse, Camille et Fabien, ses enfants, Jeanne, Angèle, Calliste, Constance et Paul, ses petits-enfants, ont la douleur de vous annoncer le décès de Jean Minot le 1^{er} décembre 2024. Il était un habitué de La Tranche-sur-Mer, où il aimait retrouver ses amis bridgeurs.

Merci à tous ceux qui, durant ces très nombreuses années, ont contribué à ces moments de joie, d'amitié et de convivialité.

MARIE-JEANNE RIBÉRA

C'est avec une profonde tristesse et une grande émotion que les adhérents de l'antenne de l'Aude ont appris le décès accidentel de Marie-Jeanne Ribéra survenu le 7 novembre 2024.

Elle était très attachée au camping de Gruissan, où elle passait chaque année les 2 mois d'été avec son époux Dédé, et ce depuis la création de ce camping. Ils aimaient y retrouver, toujours sur les mêmes emplacements, leurs enfants et leurs amis proches : "leur grande famille de la mer".

Nous garderons de Marie-Jeanne le souvenir de sa gentillesse, de sa discrétion, de son dynamisme et de son sourire.

Le bureau de l'Antenne 11 et tous ceux qui la connaissaient présentent leurs très sincères condoléances à André et à toute sa famille.

LUCIE SCHOENENBERGER

Georges, son époux, Sylvie, sa fille, Bernard, son gendre, et Juju, son petit-fils, ont la douleur de vous faire part du décès de Lucie SCHOENENBERGER, survenu le 2 octobre 2024, dans sa 94^e année. Adhérents des premières années du GCU, Georges et Lucie ont fréquenté La Croix-Valmer, La Grande Motte et bien d'autres campings avant de devenir des inconditionnels du camping de Savines- le-Lac où ils ont campé encore jusqu'en juillet 2019.

Lucie était heureuse quand toute sa descendance se retrouvait sur le camping, par moments quatre générations y étaient présentes le temps d'un week-end.

Tous ceux qui l'ont connue se souviennent sûrement de son typique accent alsacien qui faisait qu'on la reconnaissait de loin.



Vds caravane AXXOR, modèle SAMOA 400 CPA.

Année 1998, à l'arrêt sur cales depuis dix ans dans un local fermé. Très bon état. Dimensions hors-tout 5,92 m x 2,14 x 2,52m. Poids vide : 820 kg, total en charge : 950 kg. Tête d'attelage antilacets ALKO. Cabinet de toilette avec douche, WC à cassette Thetford. Réfrigérateur Electrolux 70 litres, 12V/220V et gaz. Baies en double vitrage. Stores à enrouleur et moustiquaire. Auvent très peu utilisé. Visible dans le Loiret. Prix 5000 €.

Tél. : 02 38 75 10 16 - Email : michel.roche0247@orange.fr

UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

Du 4 au 6 juillet 2025 à Mesquer

AN SEISIÚN

Plongez au cœur de la tradition irlandaise à An Seisiun, le festival de musique traditionnelle irlandaise le plus intime et authentique, niché dans le pittoresque village de Mesquer, dans l'étreinte de l'Atlantique sur la côte ouest de la Bretagne.

An Seisiun vous invite à un week-end de mélodies profondes, de danses irlandaises et de chaleureuses sessions de musique irlandaise.

Participez en journée à des ateliers gratuits de musique, chant ou danse.



MESQUER

NOTRE CAMPING

Ouvert du 4 avril au 2 novembre 2025



SAUVAGE ET AUTHENTIQUE !

Entre mer et marais salants, respirez l'air du grand large dans notre camping. L'endroit est idéal pour les amateurs de farniente où les "mordus" de la pêche à pied. Avec son parfum iodé de ses parcs à huîtres, son sanctuaire d'oiseaux et son patrimoine culturel, Mesquer-Quimiac vous propose un séjour inoubliable en famille.

